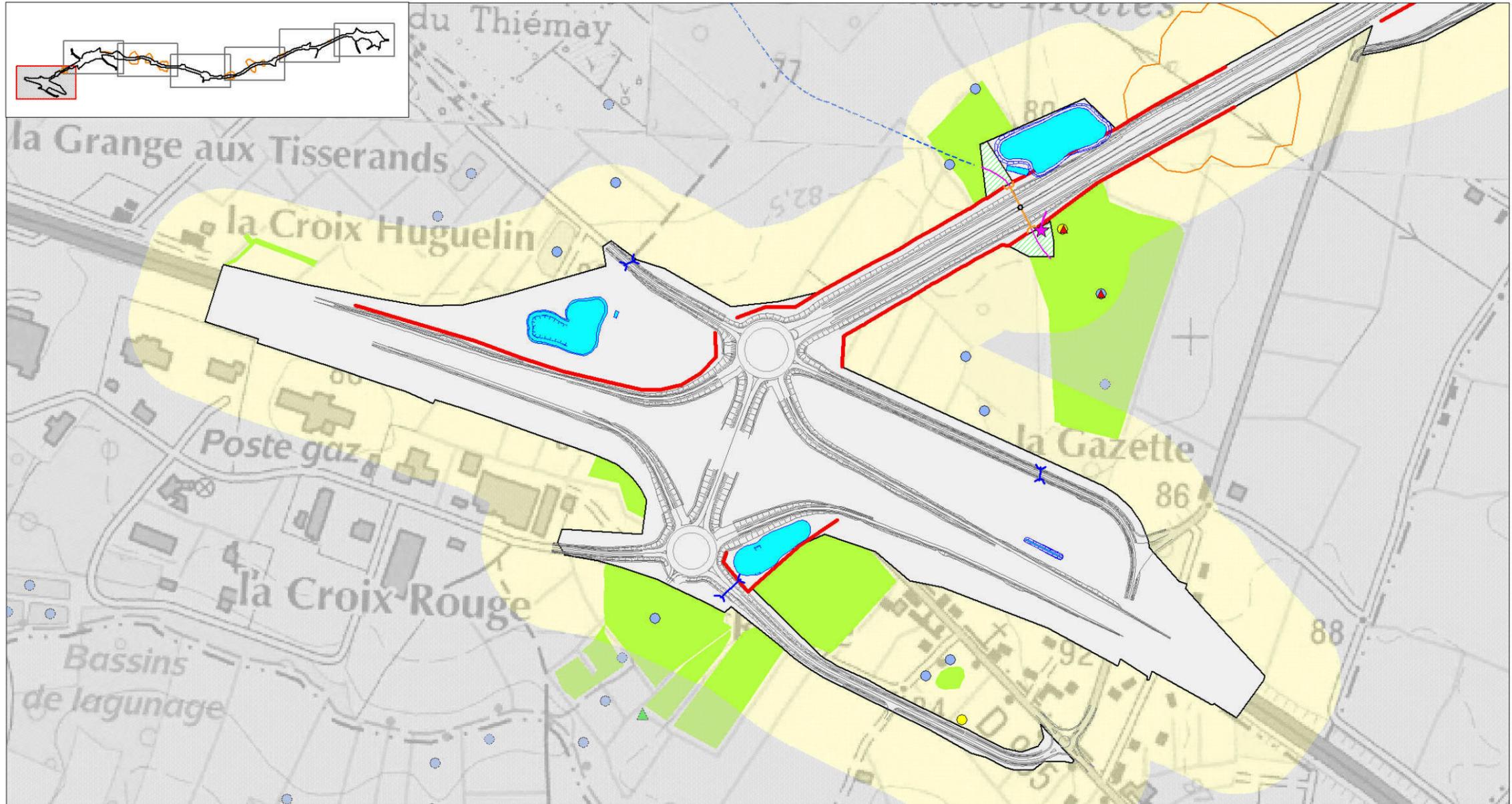


Cartographie de la Piece B-1



Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) (mesure RT3 et A1)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Principales mesures de réduction et d'accompagnement :

- Connexions biologiques et aménagements connexes
 - Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure RO1)
 - Passage petite faune sous la route (mesure RO2)
 - Puits de lumière (mesure RO4)
 - Passage supérieur agricole / faune (mesure RO3)
- Clôtures (mesure RO4) :
 - Clôture grande faune
 - Grillage petite faune / batraciens

- Création de mares dans l'emprise (mesure A4)
- ★ Création de mouillères (mesure A3)
- Milieux aquatiques
 - Ouvrage hydraulique
 - Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2)
- Précautions en phase chantier
 - Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
 - ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1)
 - Mare à plus de 15 mètres de l'emprise

Milieux à fort intérêt écologique

- Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)
- Habitat naturel remarquable / habitat d'espèce remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Les arbres et linéaires de haies d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (mesures RT3)
- ◆ Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
 - Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

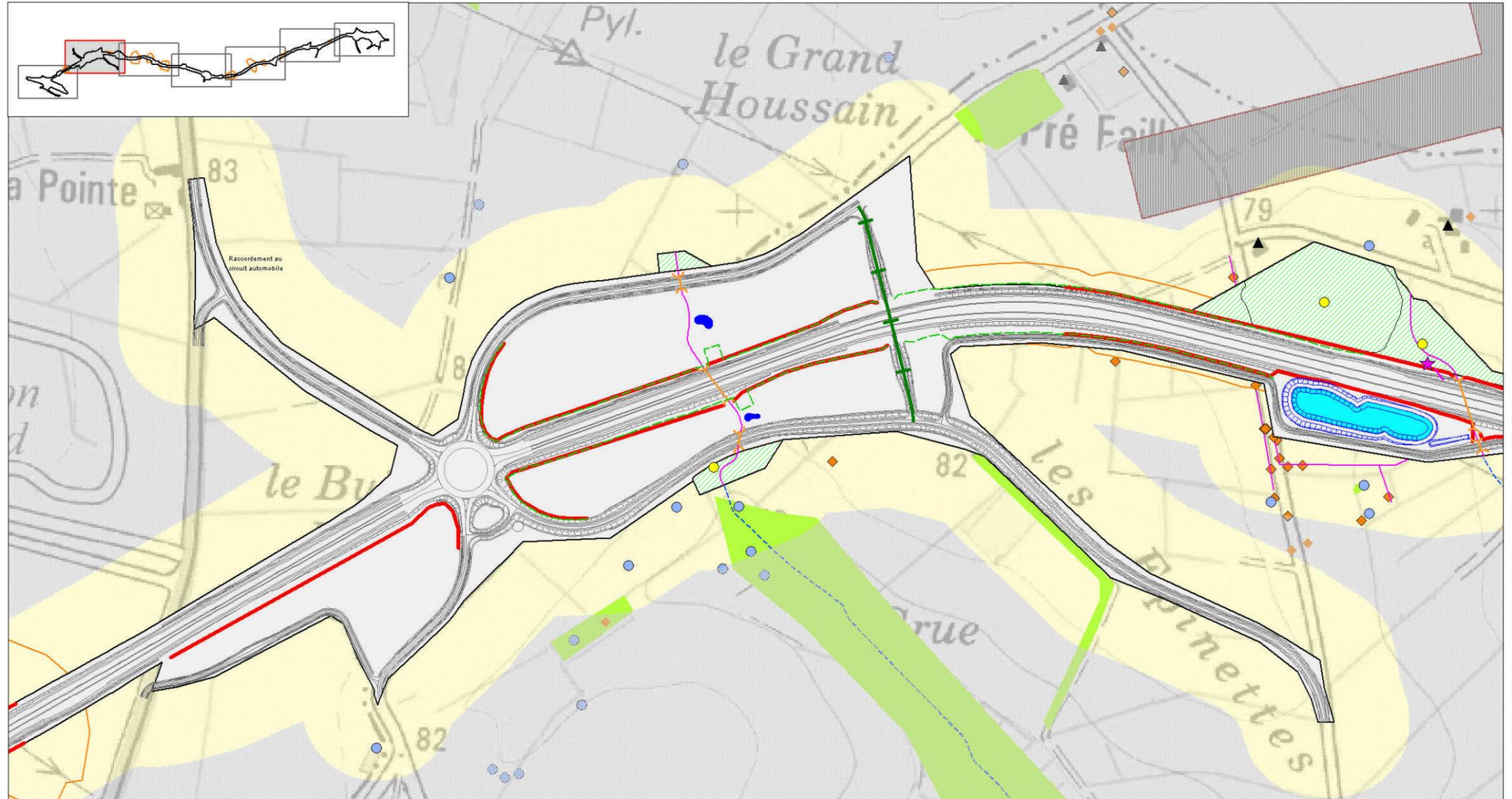
0 100 m



Sources : DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

Figure 46. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte A)

Carte B



Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) (mesure RT3 et A1)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Principales mesures de réduction et d'accompagnement :

- Connexions biologiques et aménagements connexes
 - Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure RO1)
 - Passage petite faune sous la route (mesure RO2)
 - Puits de lumière (mesure RO4)
 - Passage supérieur agricole / faune (mesure RO3)
- Clôtures (mesure RO4) :
 - Clôture grande faune
 - Grillage petite faune / batraciens

- Création de mares dans l'emprise (mesure A4)
- Création de mouillères (mesure A3)
- Milieux aquatiques
 - Ouvrage hydraulique
 - Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2)
- Précautions en phase chantier
 - Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
 - Mare - suivi écologique (mesure A1)
 - Mare à plus de 15 mètres de l'emprise

Milieux à fort intérêt écologique

- Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)*
- Habitat naturel remarquable / habitat d'espèce remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Les arbres et linéaires de haies d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (mesures RT3)*
- Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

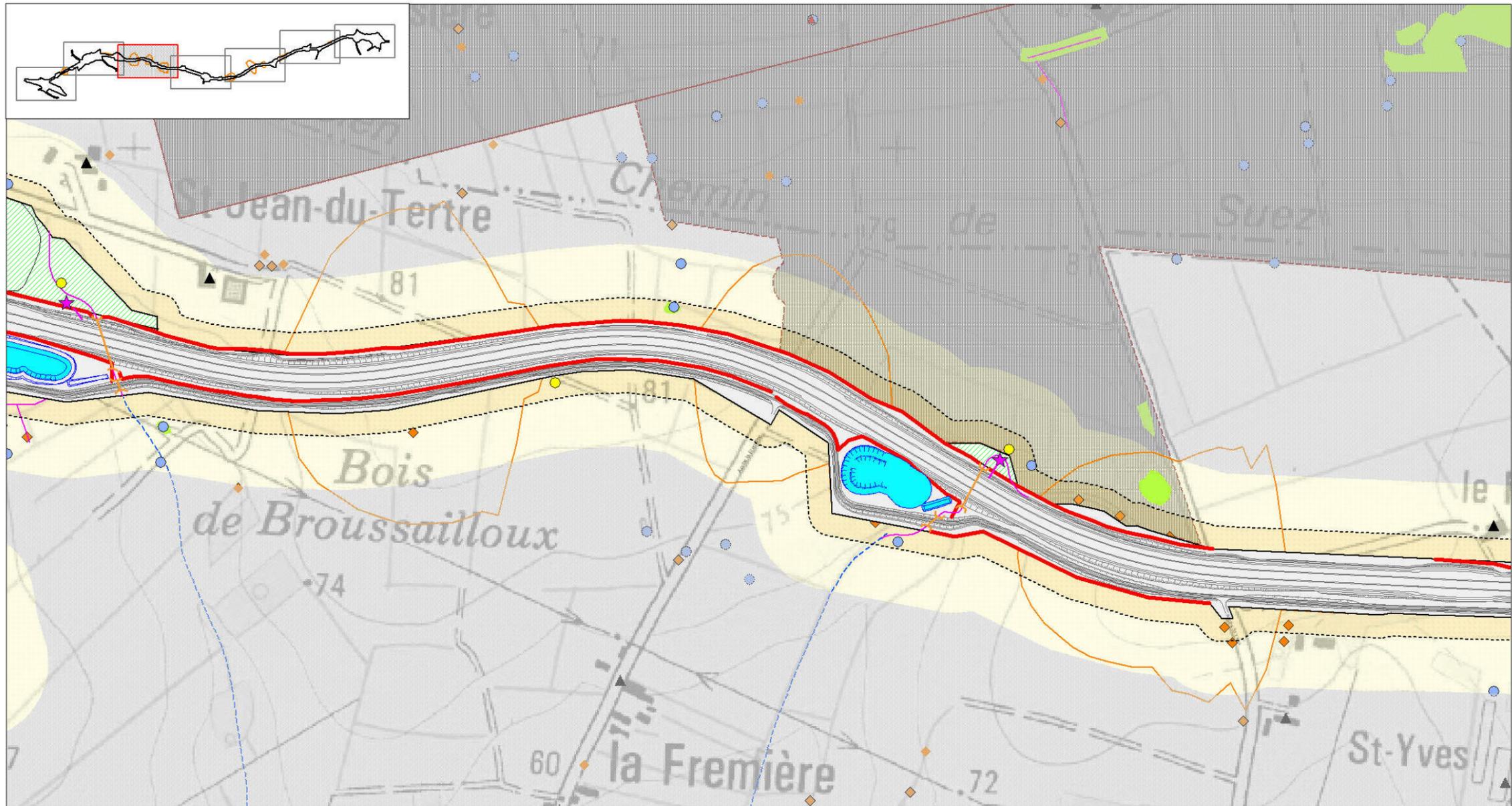
0 100 m



Sources : DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

Figure 47. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte B)

Carte C

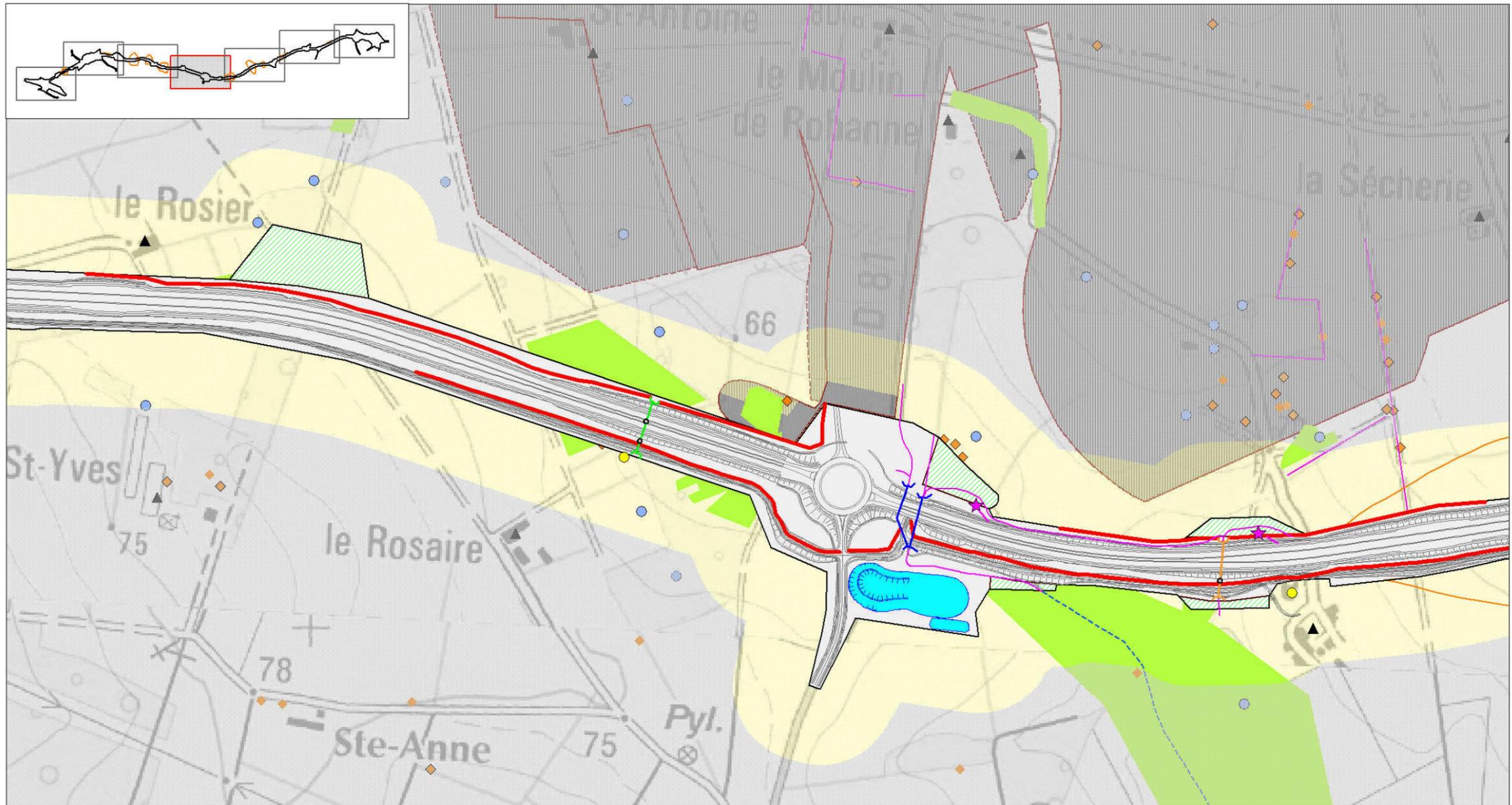


Sources : IGN, Sacn 25 - DREAL PDL_CETE de l'Ouest / SIRCA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie - Biotope, 2011

<p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme 	<p>Principales mesures de réduction et d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Connexions biologiques et aménagements connexes <ul style="list-style-type: none"> Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure R01) Passage petite faune sous la route (mesure R02) Puits de lumière (mesure R04) Passage supérieur agricole / faune (mesure R03) Clôtures (mesure R04) : <ul style="list-style-type: none"> Clôture grande faune Grillage petite faune / batraciens 	<ul style="list-style-type: none"> ● Création de mares dans l'emprise (mesure A4) ★ Création de mouillères (mesure A3) - Milieux aquatiques <ul style="list-style-type: none"> — Ouvrage hydraulique Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2) - Précautions en phase chantier <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1) ● Mare à plus de 15 mètres de l'emprise 	<p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (zone tampon 30 m - à ajuster avec l'ingénieur chargé du suivi écologique de chantier) et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise Habitat remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement) ◆ Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement) Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement)
---	---	---	--

Figure 48. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte C)

Carte D



Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) (mesure RT3 et A1)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Principales mesures de réduction et d'accompagnement :

- Connexions biologiques et aménagements connexes
- Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure RO1)
- Passage petite faune sous la route (mesure RO2)
- Puits de lumière (mesure RO4)
- Passage supérieur agricole / faune (mesure RO3)
- Clôtures (mesure RO4) :
- Clôture grande faune
- Grillage petite faune / batraciens

- Création de mares dans l'emprise (mesure A4)
- ★ Création de mouillères (mesure A3)
- Milieux aquatiques
- Ouvrage hydraulique
- Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2)
- Précautions en phase chantier
- Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
- ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1)
- Mare à plus de 15 mètres de l'emprise

Milieux à fort intérêt écologique

- Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)
- Habitat naturel remarquable / habitat d'espèce remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Les arbres et linéaires de haies d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (mesures RT3)
- ◆ Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

0 100 m



Sources : DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

Figure 49. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte D)

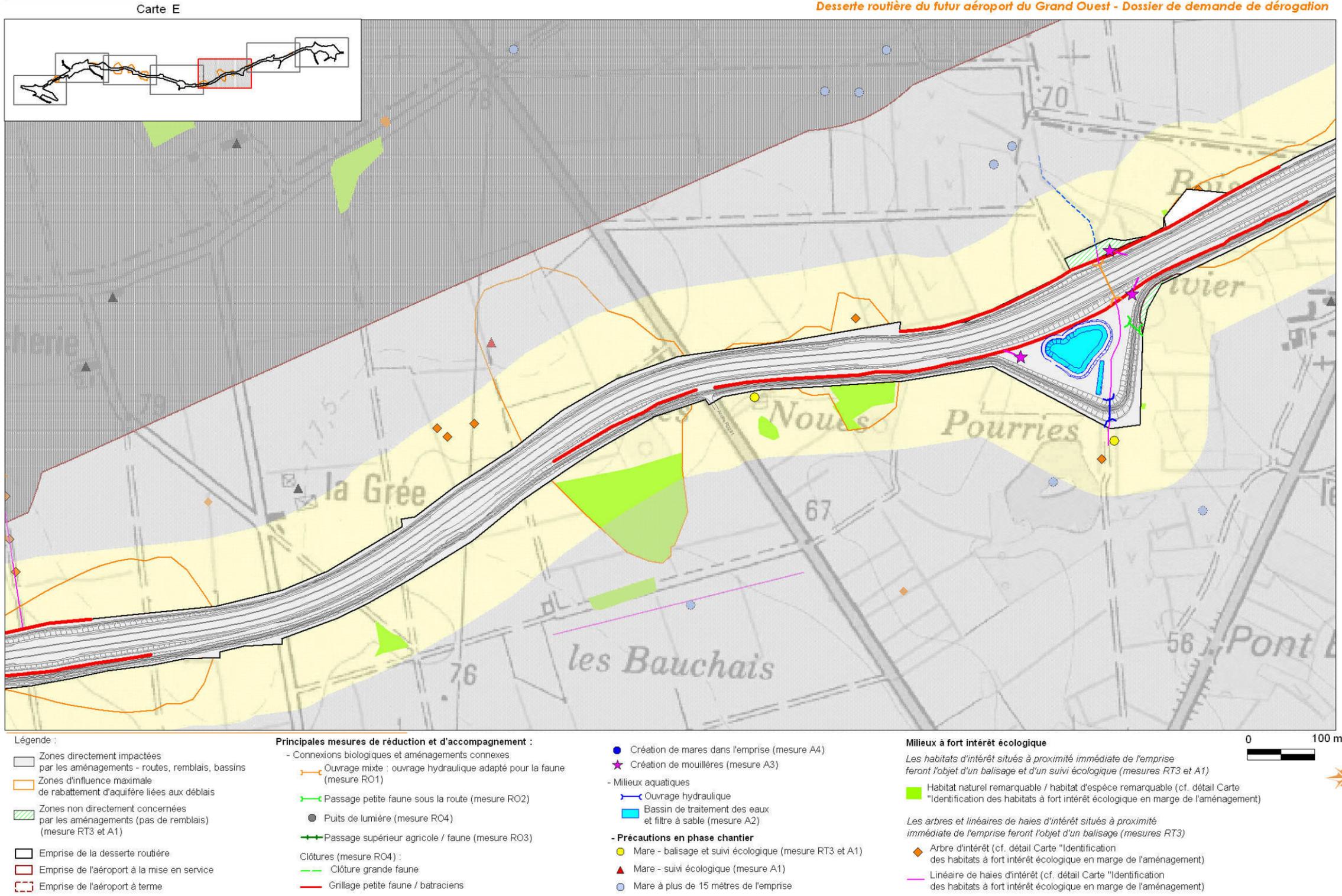
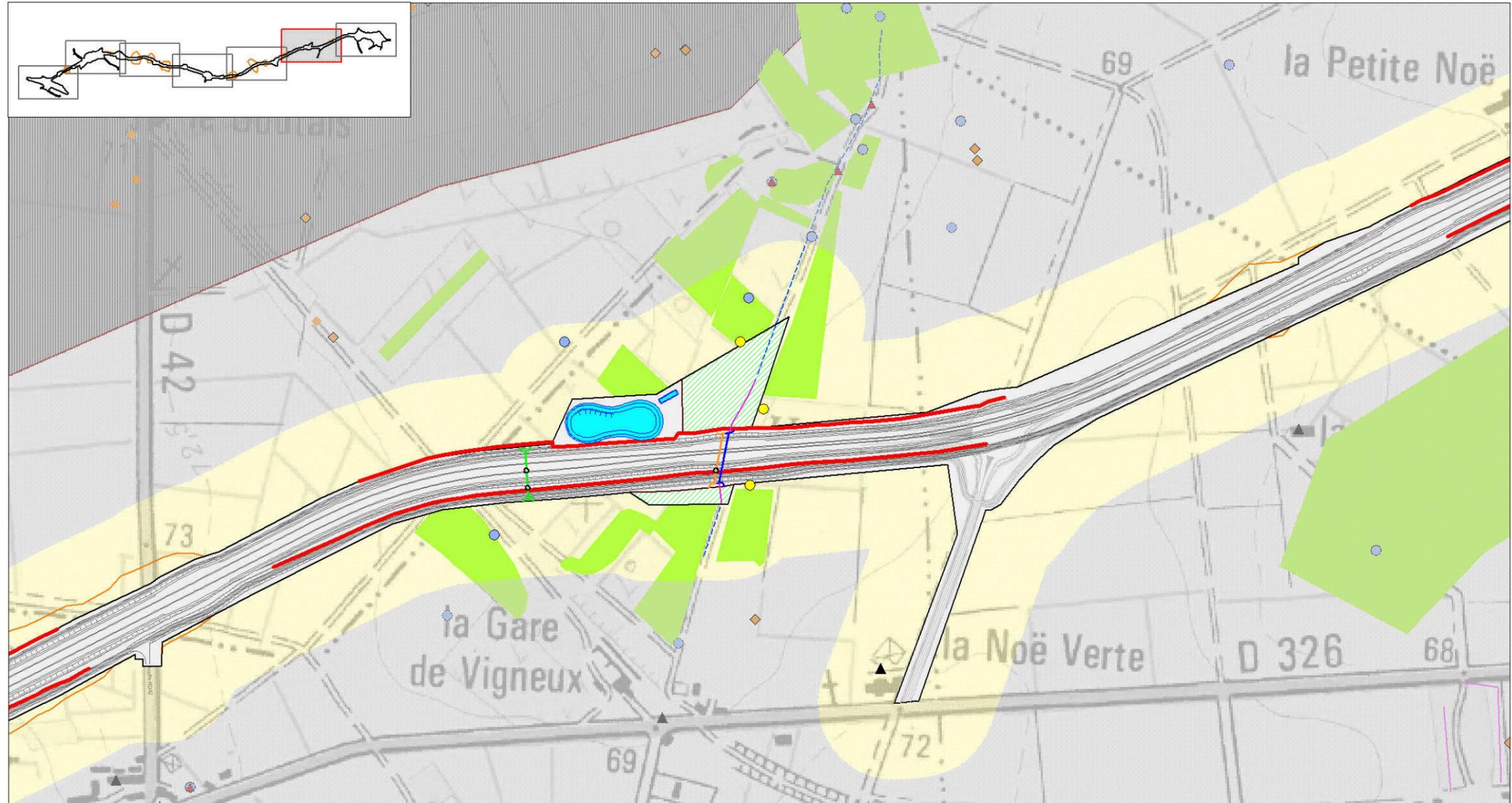


Figure 50. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte E)



Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) (mesure RT3 et A1)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Principales mesures de réduction et d'accompagnement :

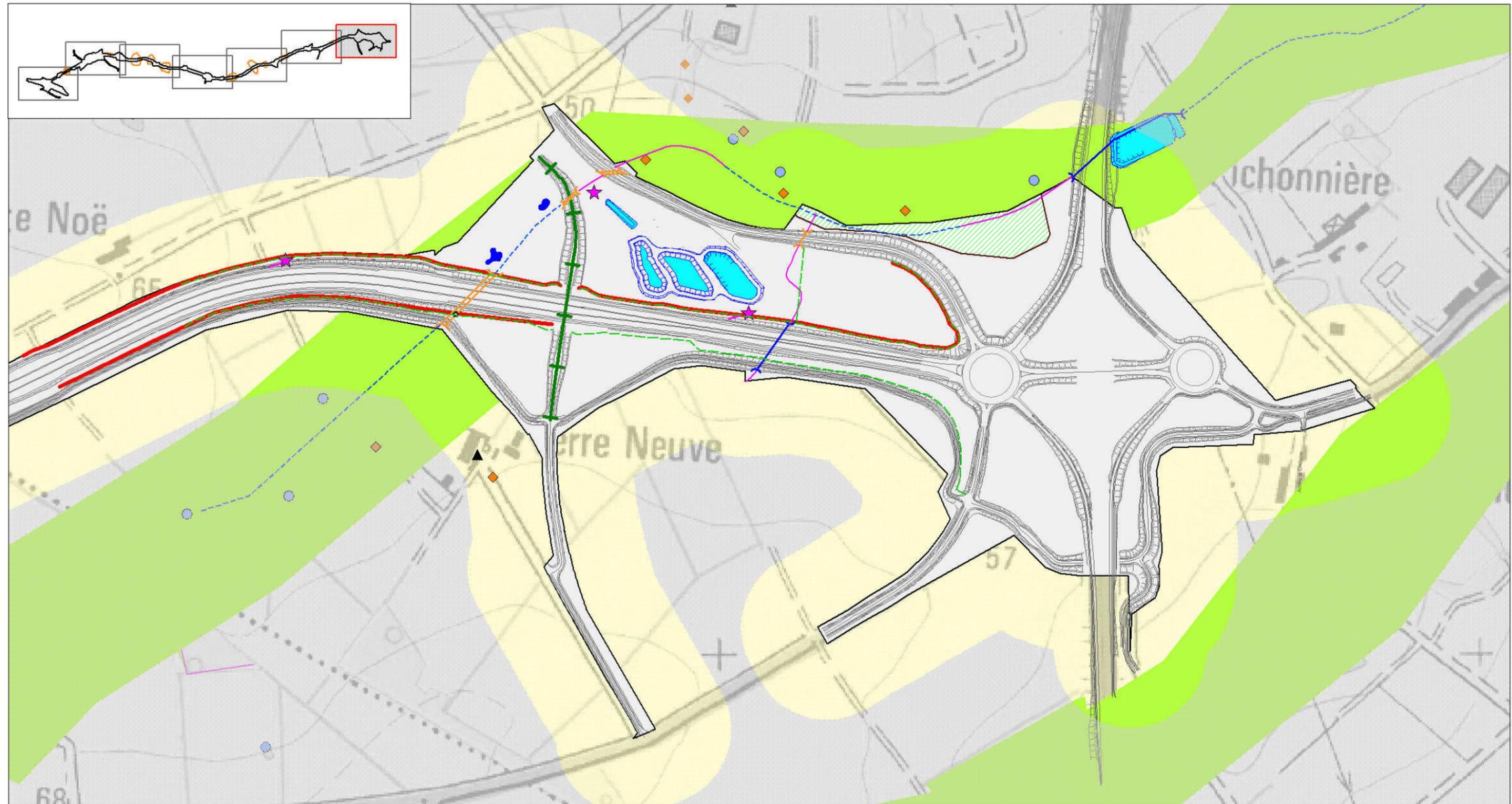
- Connexions biologiques et aménagements connexes
 - Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure RO1)
 - Passage petite faune sous la route (mesure RO2)
 - Puits de lumière (mesure RO4)
 - Passage supérieur agricole / faune (mesure RO3)
- Clôtures (mesure RO4) :
 - Clôture grande faune
 - Grillage petite faune / batraciens

- Création de mares dans l'emprise (mesure A4)
- Création de mouillères (mesure A3)
- Milieux aquatiques
 - Ouvrage hydraulique
 - Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2)
- Précautions en phase chantier
 - Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
 - Mare - suivi écologique (mesure A1)
 - Mare à plus de 15 mètres de l'emprise

Milieux à fort intérêt écologique

- Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)
- Habitat naturel remarquable / habitat d'espèce remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Les arbres et linéaires de haies d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (mesures RT3)
- Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

Figure 51. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte F)



Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) (mesure RT3 et A1)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Principales mesures de réduction et d'accompagnement :

- Connexions biologiques et aménagements connexes
 - Ouvrage mixte : ouvrage hydraulique adapté pour la faune (mesure RO1)
 - Passage petite faune sous la route (mesure RO2)
 - Puits de lumière (mesure RO4)
 - Passage supérieur agricole / faune (mesure RO3)
- Clôtures (mesure RO4) :
 - Clôture grande faune
 - Grillage petite faune / batraciens

Milieux à fort intérêt écologique

Les habitats d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage et d'un suivi écologique (mesures RT3 et A1)

- Habitat naturel remarquable / habitat d'espèce remarquable (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

Les arbres et linéaires de haies d'intérêt situés à proximité immédiate de l'emprise feront l'objet d'un balisage (mesures RT3)

- ◆ Arbre d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")
- Linéaire de haies d'intérêt (cf. détail Carte "Identification des habitats à fort intérêt écologique en marge de l'aménagement")

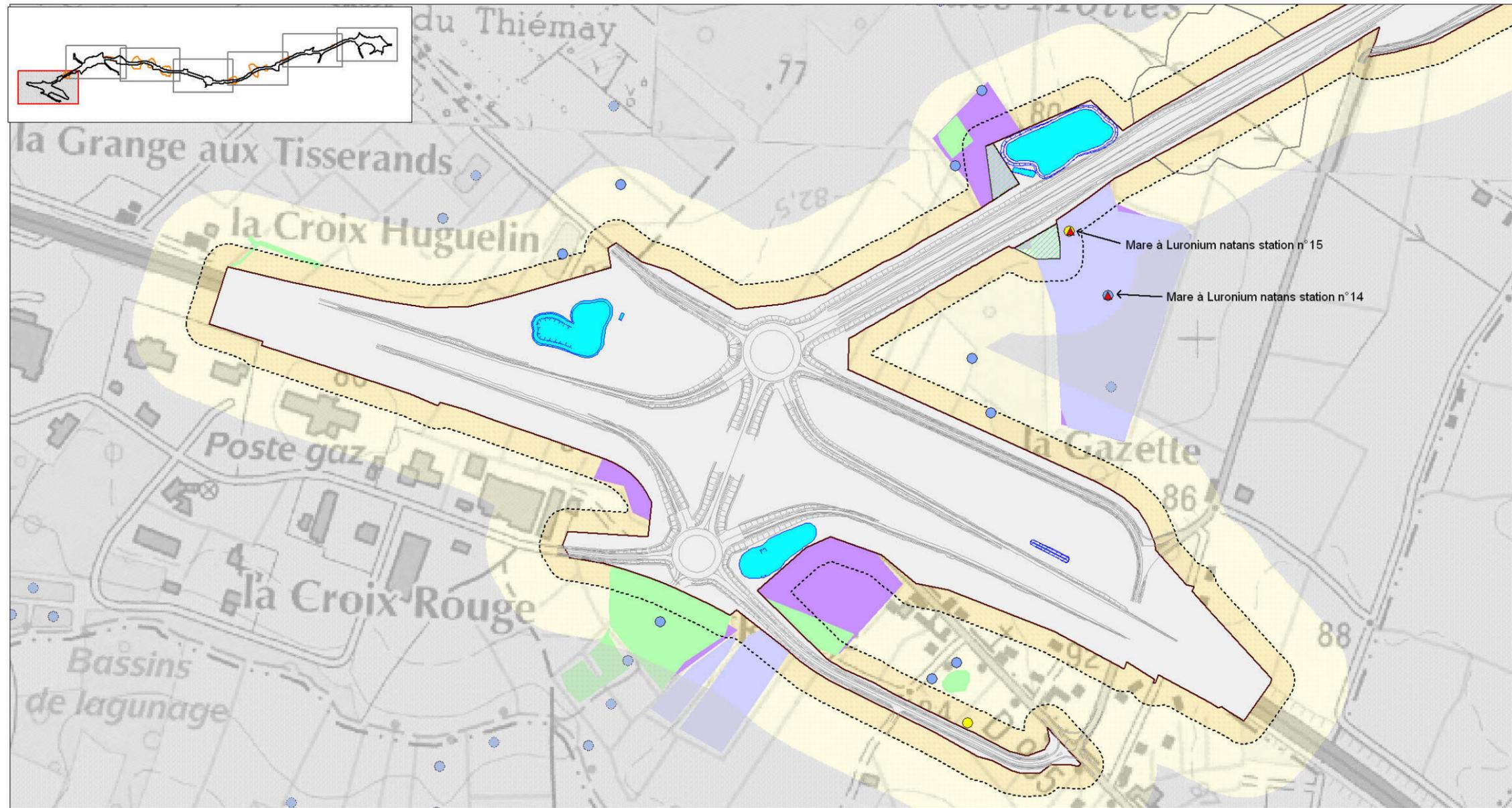
Précautions en phase chantier

- Création de mares dans l'emprise (mesure A4)
- ★ Création de mouillères (mesure A3)
- Milieux aquatiques
 - Ouvrage hydraulique
 - Bassin de traitement des eaux et filtre à sable (mesure A2)
- Mares - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
 - Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
 - ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1)
 - Mare à plus de 15 mètres de l'emprise

0 100 m

Sources : DREAL PDL, CEE de l'Ouest / SIROA, ACO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

Figure 52. Mesures de réduction générales - Desserte routière (carte G)



Sources : IGN, Scan.25 - DREAL PDL CETE de l'Ouest / SROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

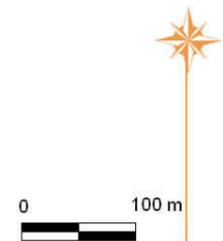
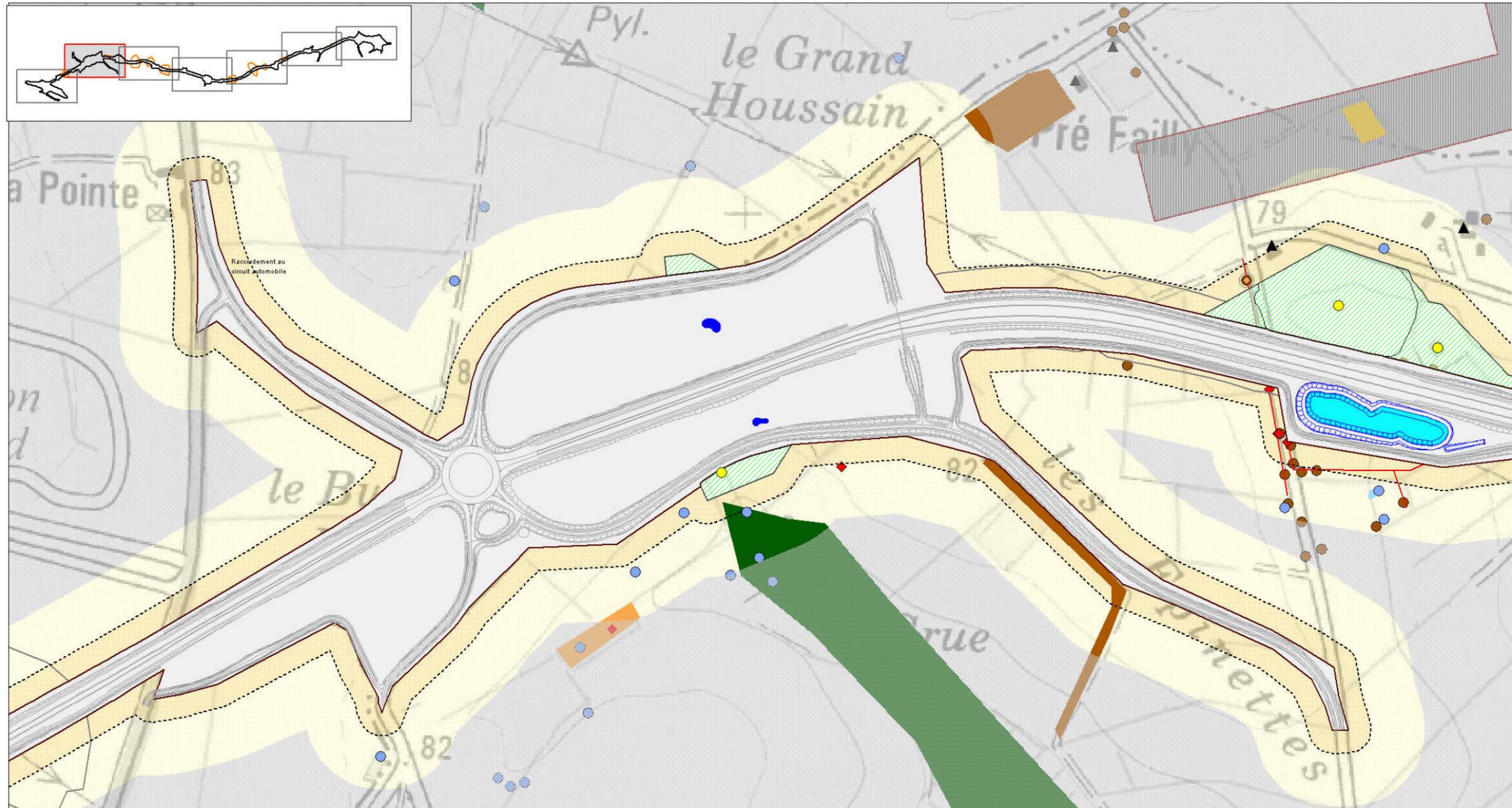


Figure 53. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte A)

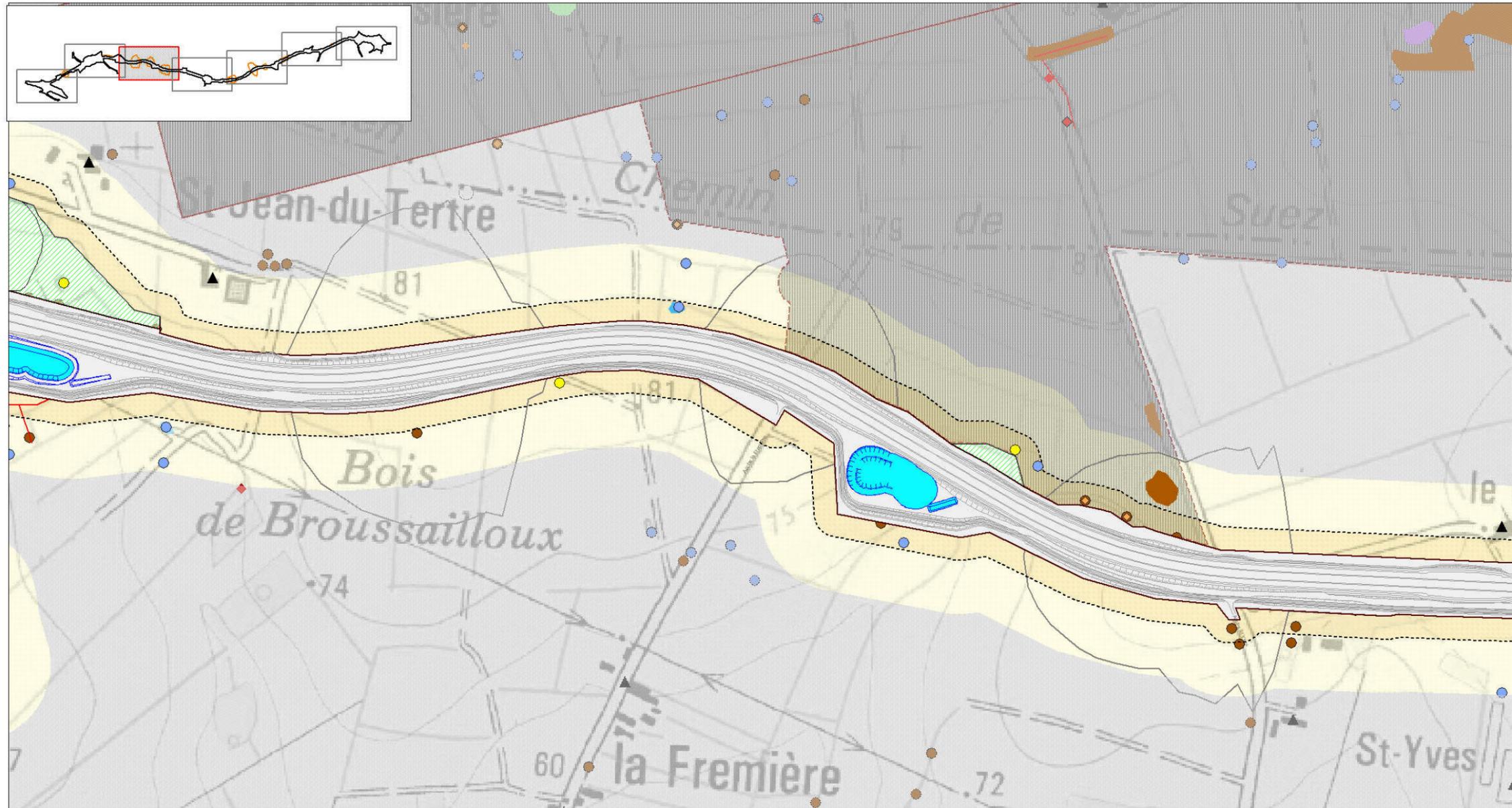


Sources : ICN, Scam 25 - DREAL PDL CETE de l'Ouest / SROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

- | | | | |
|--|--|--|--|
| <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme | <p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise <p>Informations relatives au Grand Capricorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011) — Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011) ◆ Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) — Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) ◆ Arbre potentiellement favorable à moyen terme | <p>Agrion de Mercure</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat avéré de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel du Sphinx de l'Epilobe (données 2006 - 2008) Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008) <p>Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gîte arboricole potentiel ▲ Gîte anthropique potentiel Secteur de gîtes potentiels Arbre favorable pour les oiseaux | <p>Habitats naturels remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazons amphibies à Millepertuis des marais Végétations enracinées flottantes / immergées Mégaphorbiaies Prairies humides oligotrophes Landes humides Landes mésophiles ▲ Mare à Flûteau nageant <p>Précautions relatives aux mares</p> <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) Mare - suivi écologique (mesure A1) ● Mare à plus de 15 mètres de l'emprise |
|--|--|--|--|



Figure 54. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte B)



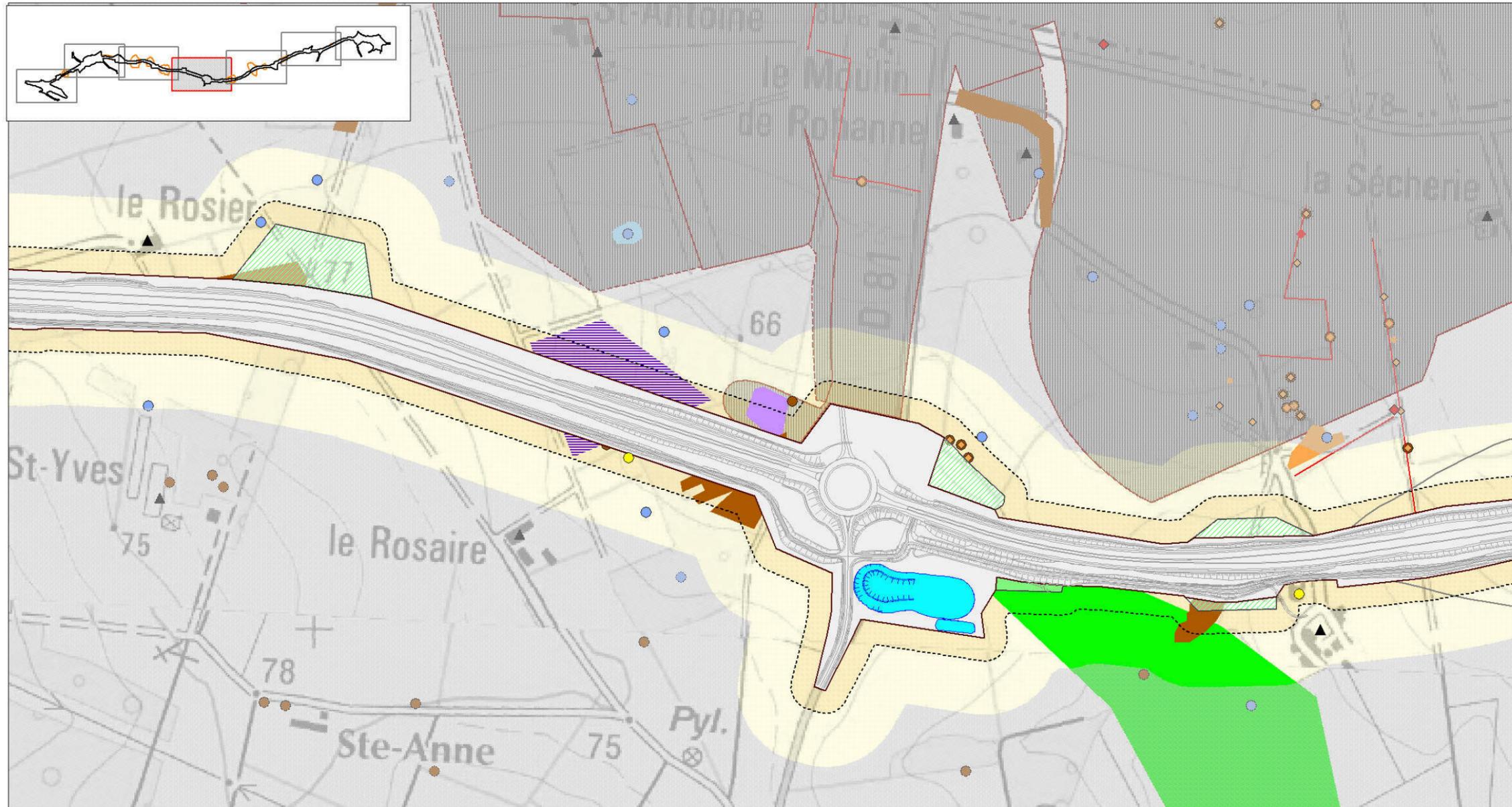
Sources : ICN, Scam 25 - DREAL PDL CETE de l'Ouest / SROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

- | | | | |
|--|--|--|---|
| <p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme | <p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise <p>Informations relatives au Grand Capricorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011) — Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011) ◆ Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) — Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) ◆ Arbre potentiellement favorable à moyen terme | <p>Agrion de Mercure</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat avéré de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel du Sphinx de l'Epilobe (données 2006 - 2008) Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008) <p>Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> Gîte arboricole potentiel Gîte anthropique potentiel Secteur de gîtes potentiels Arbre favorable pour les oiseaux | <p>Habitats naturels remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazons amphibies à Millepertuis des marais Végétations enracinées flottantes / immergées Mégaphorbiaies Prairies humides oligotrophes Landes humides Landes mésophiles ▲ Mare à Flûteau nageant <p>Précautions relatives aux mares</p> <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1) Mare à plus de 15 mètres de l'emprise |
|--|--|--|---|



Figure 55. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte C)

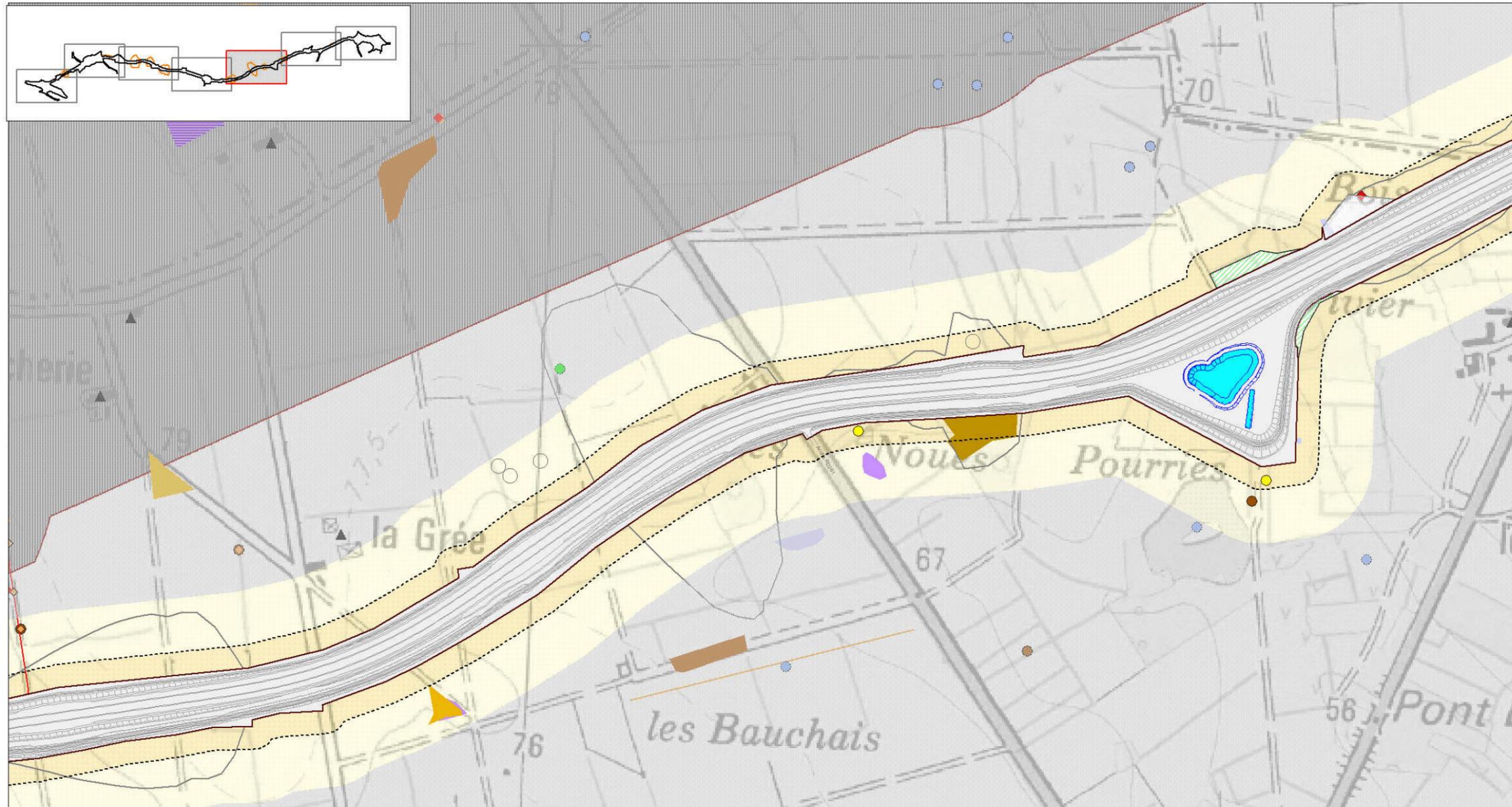
Carte D



Sources : IGN, Scan 25 - DREAL PDL_CETE de l'Ouest / SIRCA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie - Biotope, 2011

<p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme 	<p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise <p>Informations relatives au Grand Capricorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011) — Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011) ◆ Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) — Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) ◇ Arbre potentiellement favorable à moyen terme 	<p>Agrion de Mercure</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat avéré de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel du Sphinx de l'Epilobe (données 2006 - 2008) Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008) <p>Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gîte arboricole potentiel ▲ Gîte anthropique potentiel Secteur de gîtes potentiels Arbre favorable pour les oiseaux 	<p>Habitats naturels remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazon amphibies à Millepertuis des marais Végétations enracinées flottantes / immergées Mégaphorbiaies Prairies humides oligotrophes Landes humides Landes mésophiles ▲ Mare à Flûteau nageant <p>Précautions relatives aux mares</p> <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1) ● Mare à plus de 15 mètres de l'emprise
---	--	---	--

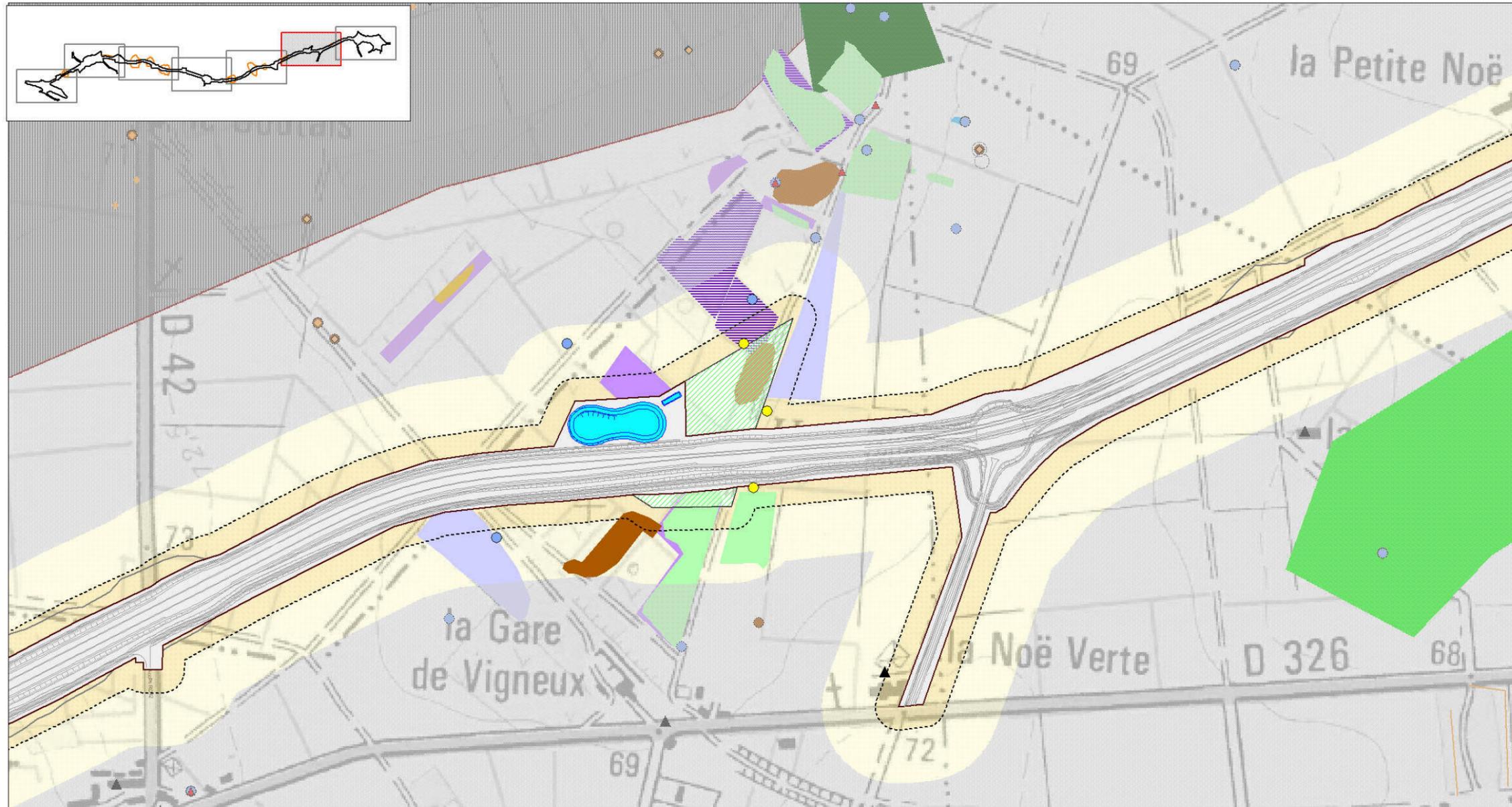
Figure 56. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte D)



Sources : IGN, Scan 25 - DREAL PDL_CETE de l'Ouest / SIRCA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

<p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme 	<p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise <p>Informations relatives au Grand Capricorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011) — Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011) ◆ Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) — Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) ◇ Arbre potentiellement favorable à moyen terme 	<p>Agrion de Mercure</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat avéré de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure <p>Habitat potentiel du Sphinx de l'Epilobe (données 2006 - 2008)</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat potentiel du Sphinx de l'Epilobe (données 2006 - 2008) <p>Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008)</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008) <p>Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gîte arboricole potentiel ▲ Gîte anthropique potentiel Secteur de gîtes potentiels Arbre favorable pour les oiseaux 	<p>Habitats naturels remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazon amphibies à Millepertuis des marais Végétations enracinées flottantes / immergées Mégaphorbiaies Prairies humides oligotrophes Landes humides Landes mésophiles <p>Mars</p> <ul style="list-style-type: none"> ▲ Mare à Flûteau nageant <p>Précautions relatives aux mares</p> <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1) ● Mare à plus de 15 mètres de l'emprise
--	--	---	---

Figure 57. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte E)



Sources : IGN, Scan 25 - DREAL PDL - CETE de l'Ouest / SIROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie - Biotope, 2011

Légende :

- Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins
- Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais
- Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme

Habitats à fort intérêt écologique

Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres

Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise

Informations relatives au Grand Capricorne

- Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011)
- Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011)
- Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008)
- Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008)
- Arbre potentiellement favorable à moyen terme

Agrion de Mercure

- Habitat avéré de l'Agrion de Mercure
- Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure
- Habitat potentiel du Sphinx de l'Épilobe (données 2006 - 2008)
- Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008)

Chiroptères

- Gîte arboricole potentiel
- Gîte anthropique potentiel
- Secteur de gîtes potentiels
- Arbre favorable pour les oiseaux

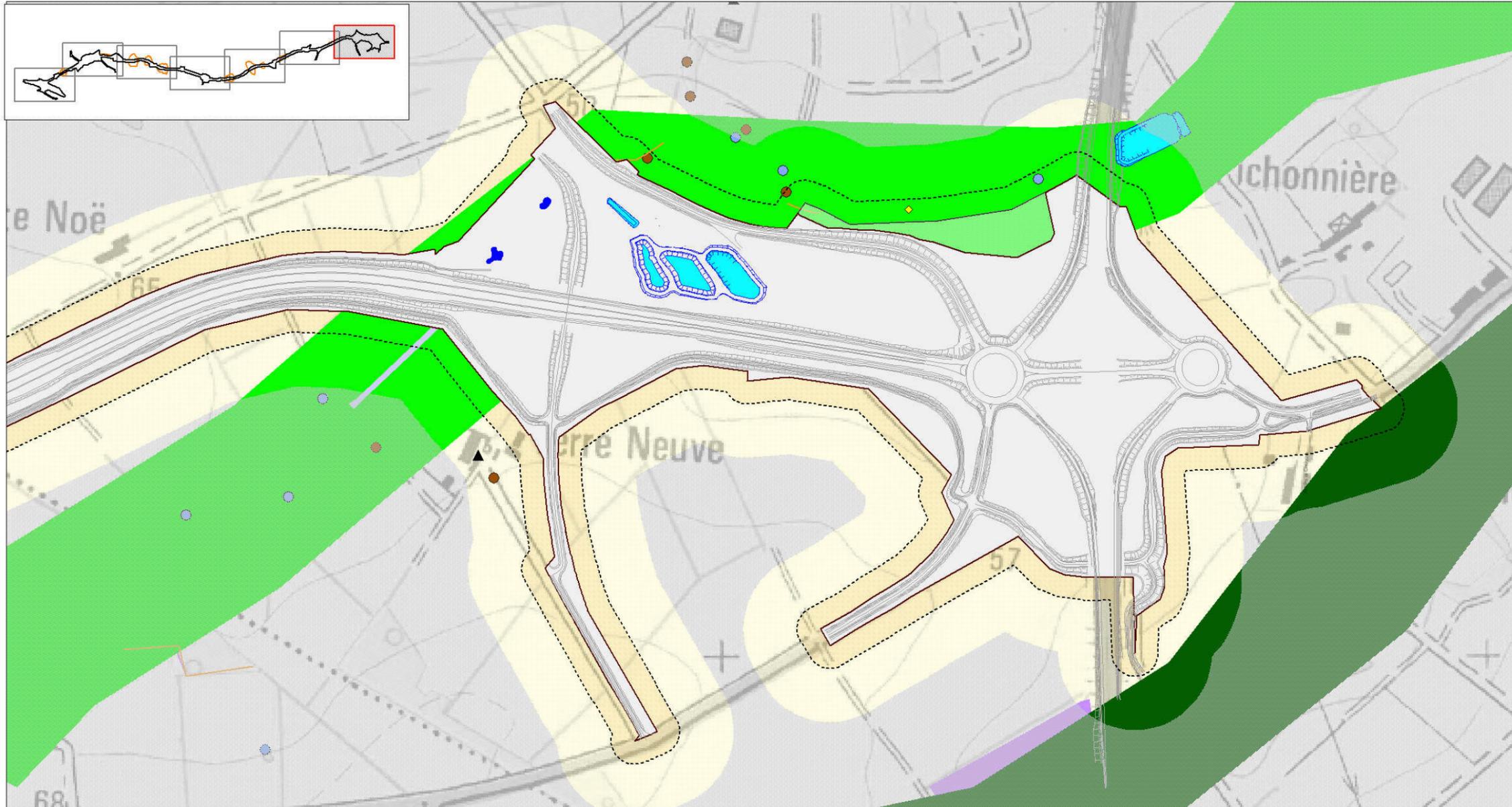
Habitats naturels remarquables

- Gazons amphibies à Millepertuis des marais
- Végétations enracinées flottantes / immergées
- Mégaphorbiaies
- Prairies humides oligotrophes
- Landes humides
- Landes mésophiles
- Mare à Flûteau nageant
- Précautions relatives aux mares**
- Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1)
- Mare - suivi écologique (mesure A1)
- Mare à plus de 15 mètres de l'emprise



Figure 58. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte F)

Carte G



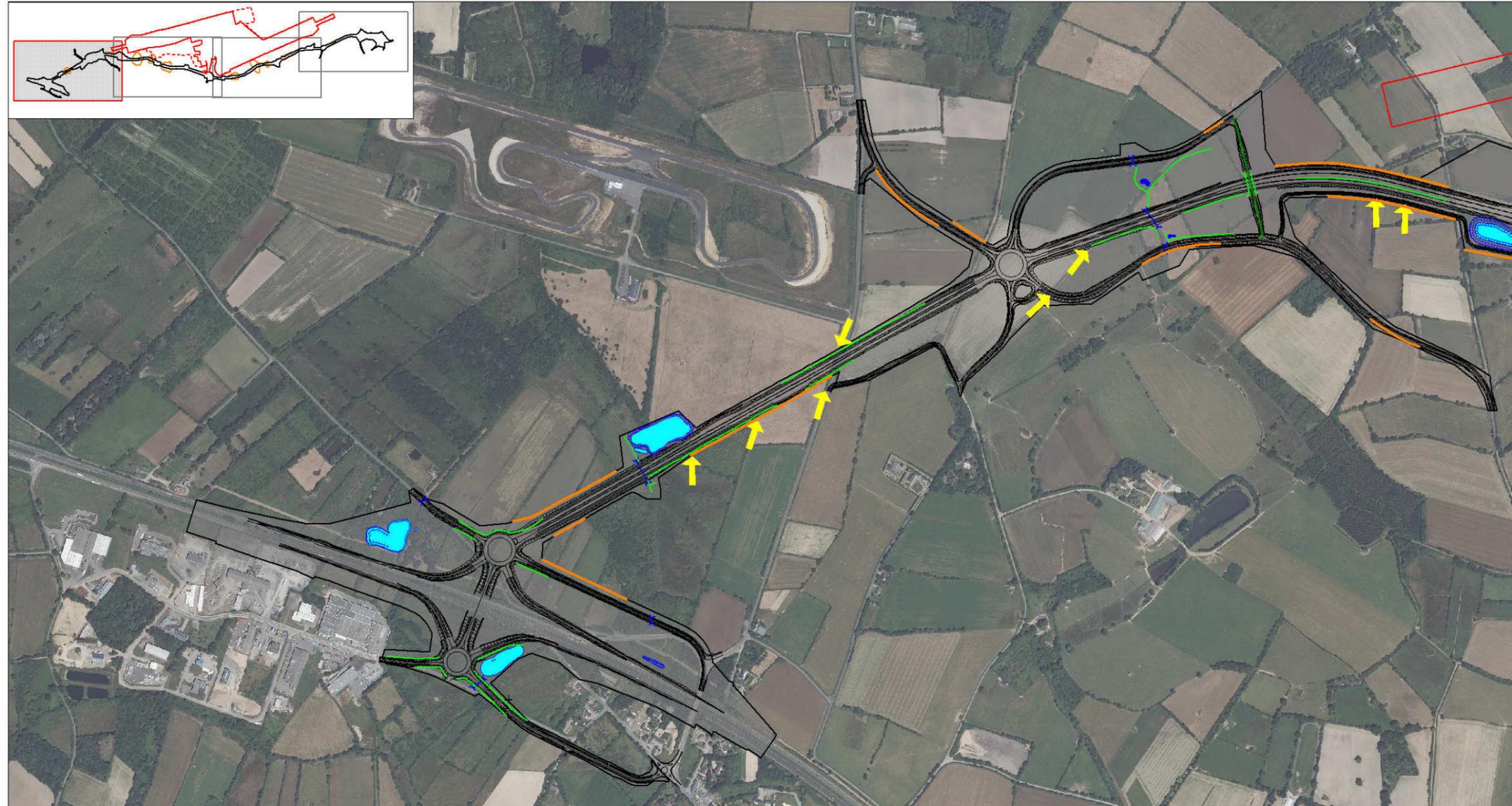
Sources : IGN, Scan 25 - DREAL PDL_CETE de l'Ouest / SIROA, AGO - Biotope 2011 - Cartographie - Biotope, 2011

<p>Légende :</p> <ul style="list-style-type: none"> Zones directement impactées par les aménagements - routes, remblais, bassins Zones d'influence maximale de rabattement d'aquifère liées aux déblais Zones non directement concernées par les aménagements (pas de remblais) Emprise de la desserte routière Emprise de l'aéroport à la mise en service Emprise de l'aéroport à terme 	<p>Habitats à fort intérêt écologique</p> <p>Les habitats à fort intérêt écologique nécessitent la mise en place d'un balisage et un suivi écologique (mesures RT3 et A1) à l'intérieur de la zone tampon de 30 mètres</p> <ul style="list-style-type: none"> Zone tampon de 30 mètres autour de l'emprise <p>Informations relatives au Grand Capricorne</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Arbre avec trous d'émergence Grand Capricorne (2011) — Haie utilisée par le Grand Capricorne (2011) ◆ Présence de Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) — Habitat à Grand Capricorne (expertises 2006 - 2008) ◆ Arbre potentiellement favorable à moyen terme 	<p>Agrion de Mercure</p> <ul style="list-style-type: none"> Habitat avéré de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel de l'Agrion de Mercure Habitat potentiel du Sphinx de l'Épilobe (données 2006 - 2008) Habitat potentiel du Damier de la Succise (données 2006 - 2008) <p>Chiroptères</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Gîte arboricole potentiel ▲ Gîte anthropique potentiel Secteur de gîtes potentiels Arbre favorable pour les oiseaux 	<p>Habitats naturels remarquables</p> <ul style="list-style-type: none"> Gazon amphibies à Millepertuis des marais Végétations enracinées flottantes / immergées Mégaphorbiaies Prairies humides oligotrophes Landes humides Landes mésophiles ▲ Mare à Flûteau nageant <p>Précautions relatives aux mares</p> <ul style="list-style-type: none"> Mare - balisage et suivi écologique (mesure RT3 et A1) ▲ Mare - suivi écologique (mesure A1) ● Mare à plus de 15 mètres de l'emprise
---	--	---	---



Figure 59. Identification des habitats à forts intérêt écologique en marge de l'aménagement - Desserte routière (carte G)

Carte A



Sources : IGN, BD Ortho - DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, ACO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

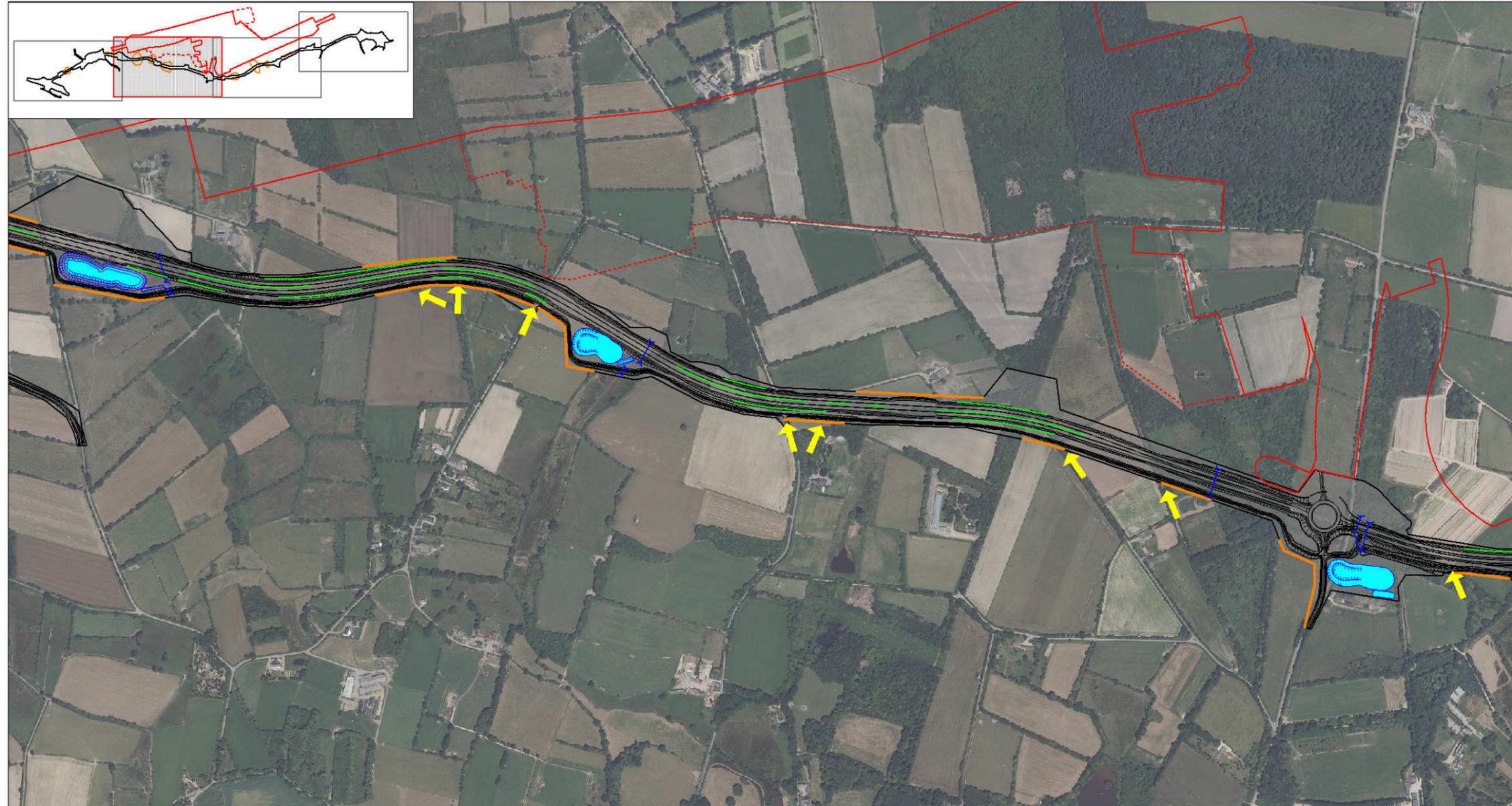
Légende :

- Plantations de haies prévues au sein des emprises clôturées de la desserte routière (aménagement paysager)
- Plantation de haies en faveur de la biodiversité (remailage bocager)
- ↗ Haie d'intérêt identifiée dans le cadre de l'aménagement foncier
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme
- Ouvrage sous voirie (hydraulique et/ou petite faune)
- Bassin de traitement des eaux pluviales et filtre à sable



Figure 60. Mesure de plantation de haies dans le cadre du remailage bocager - Desserte routière (carte A)

Carte B



Sources : IGN, BD Ortho - DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, ACO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

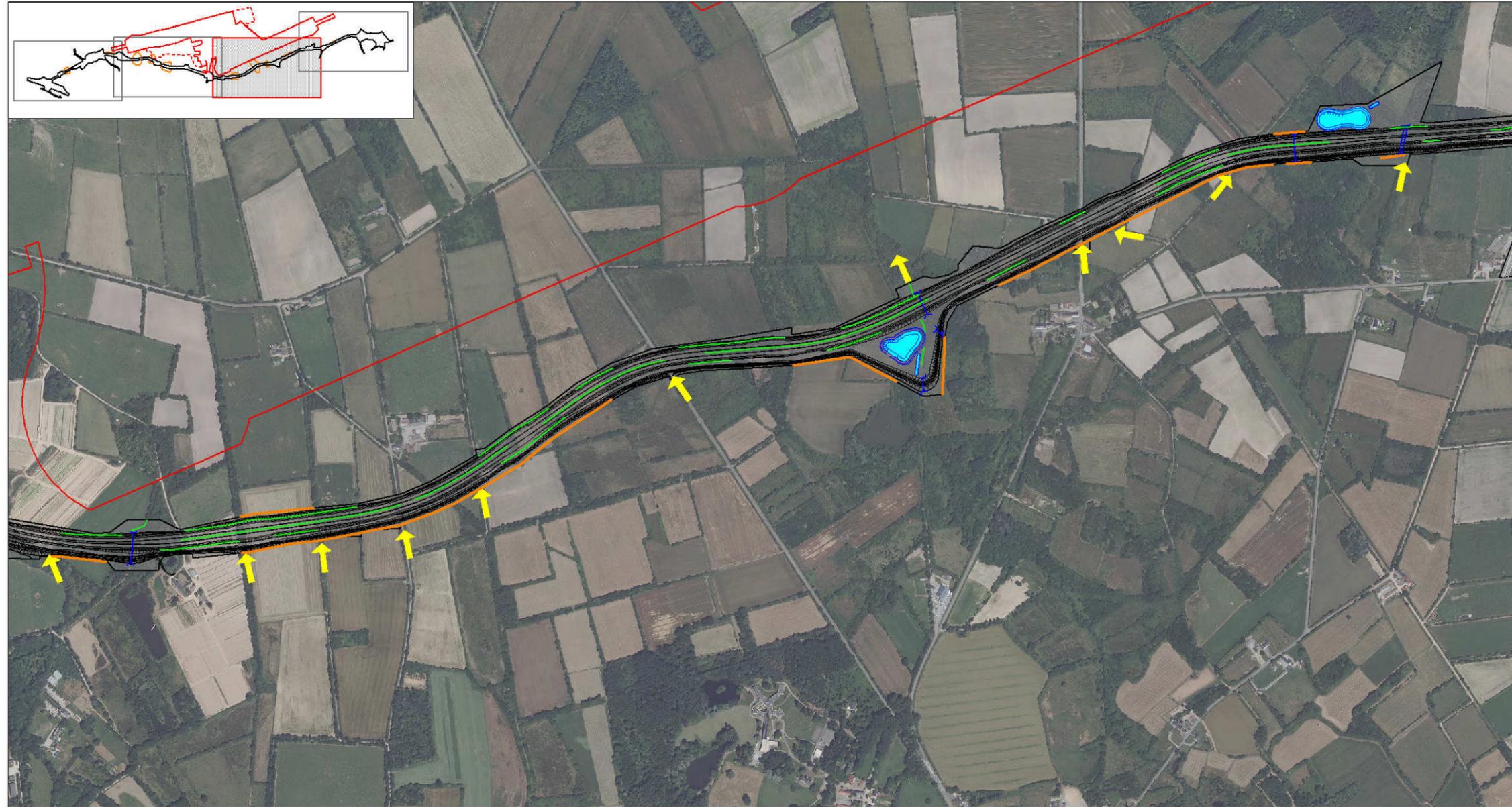
Légende :

- Plantations de haies prévues au sein des emprises clôturées de la desserte routière (aménagement paysager)
- Haie d'intérêt identifiée dans le cadre de l'aménagement foncier
- Plantation de haies en faveur de la biodiversité (remaillage bocager)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme
- Ouvrage sous voirie (hydraulique et/ou petite faune)
- Bassin de traitement des eaux pluviales et filtre à sable



Figure 61. Mesure de plantation de haies dans le cadre du remaillage bocager - Desserte routière (carte B)

Carte C



Sources : IGN, BD Ortho - DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, ACO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

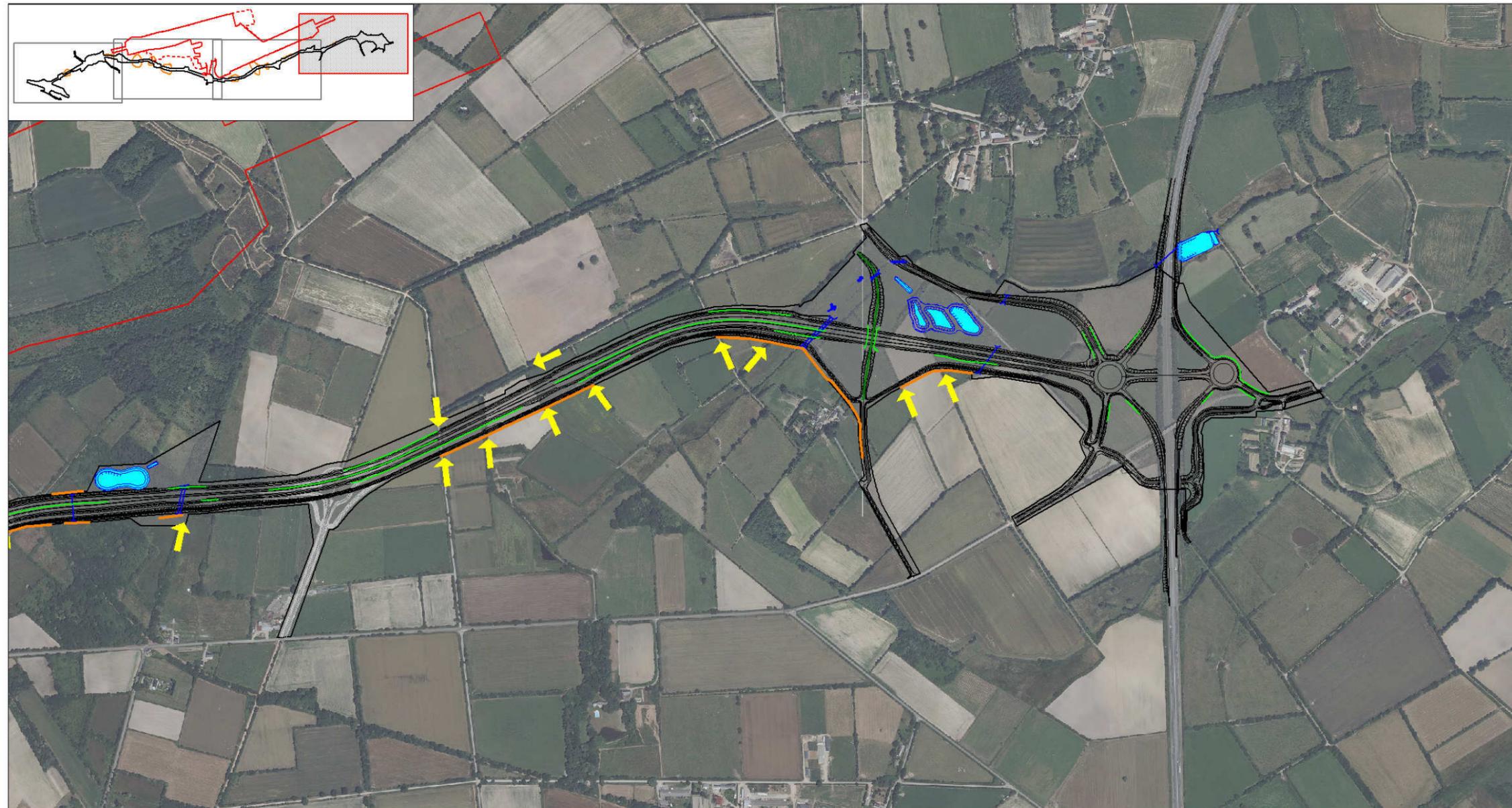
Légende :

- Plantations de haies prévues au sein des emprises clôturées de la desserte routière (aménagement paysager)
- Haie d'intérêt identifiée dans le cadre de l'aménagement foncier
- Plantation de haies en faveur de la biodiversité (remaillage bocager)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme
- Ouvrage sous voirie (hydraulique et/ou petite faune)
- Bassin de traitement des eaux pluviales et filtre à sable



Figure 62. Mesure de plantation de haies dans le cadre du remaillage bocager - Desserte routière (carte C)

Carte D



Sources : IGN, BD Ortho - DREAL PDL, CETE de l'Ouest / SIROA, ACO - Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011

Légende :

- Plantations de haies prévues au sein des emprises clôturées de la desserte routière (aménagement paysagers)
- ↗ Haie d'intérêt identifiée dans le cadre de l'aménagement foncier agricole et forestier
- Plantation de haies en faveur de la biodiversité (remaillage bocager)
- Emprise de la desserte routière
- Emprise de l'aéroport à la mise en service
- Emprise de l'aéroport à terme
- Ouvrage sous voirie (hydraulique et/ou petite faune)
- Bassin de traitement des eaux pluviales et filtre à sable



Figure 63. Mesure de plantation de haies dans le cadre du remaillage bocager - Desserte routière (carte D)

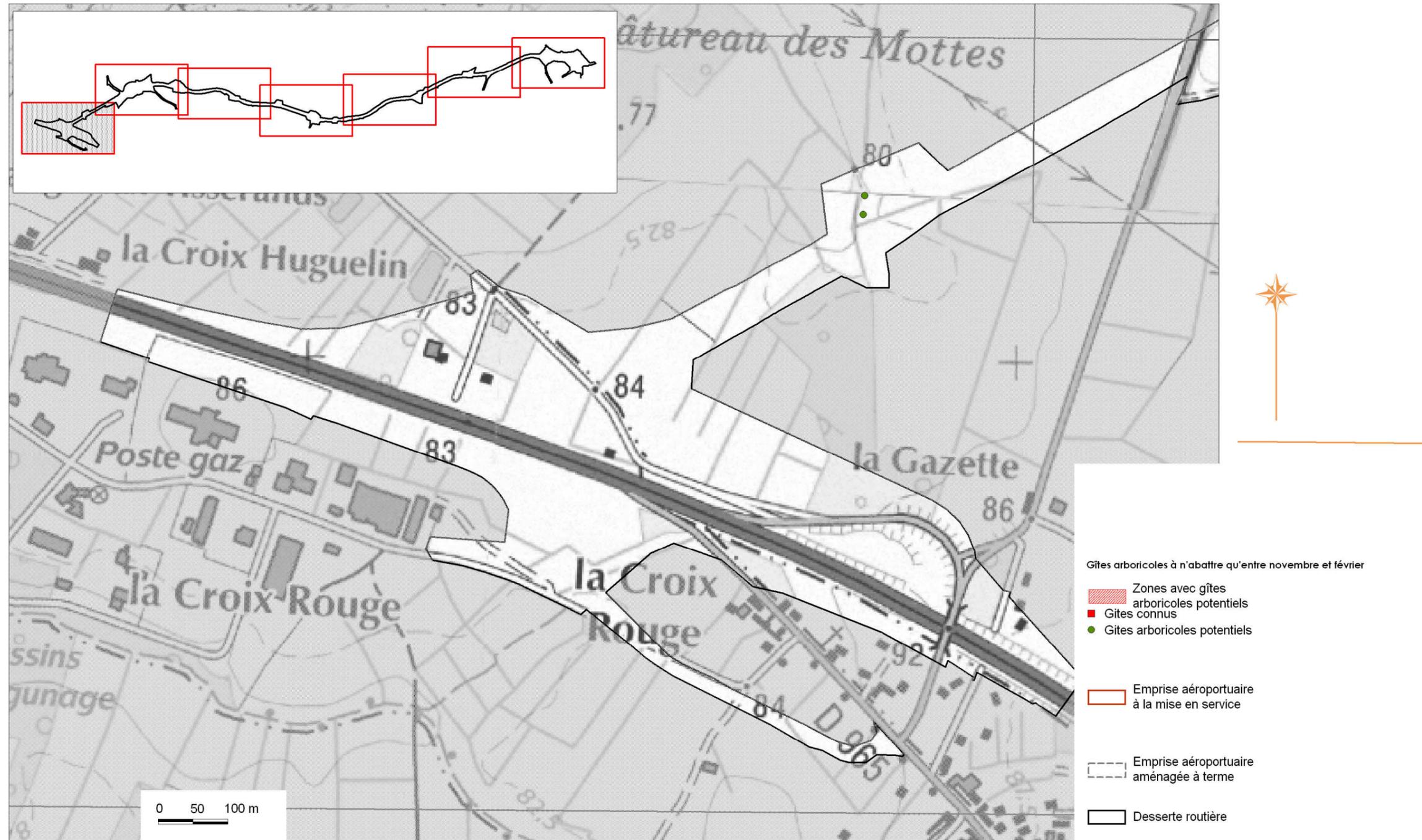
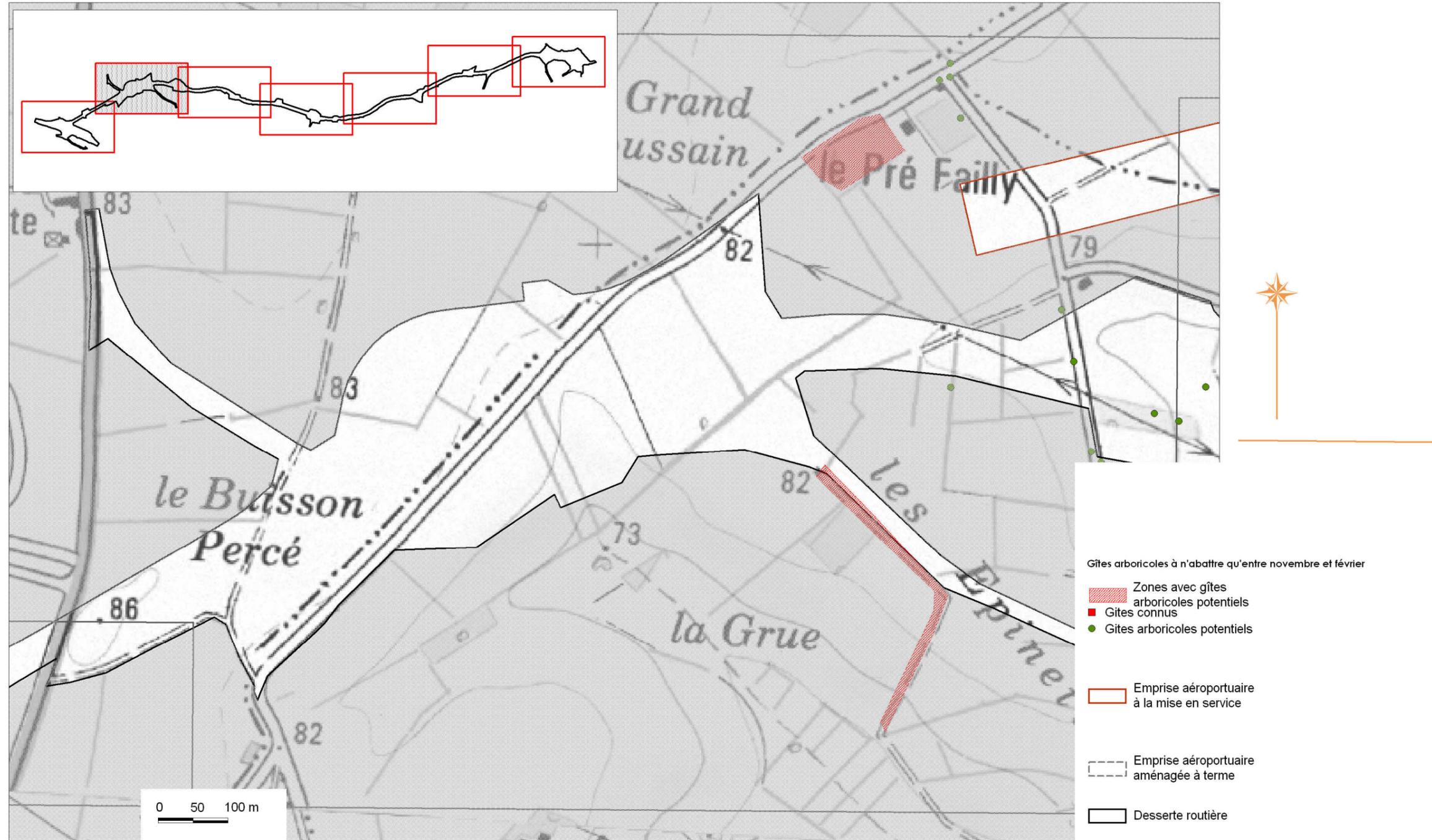


Figure 64. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte A)



Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie: Biotope, 2011

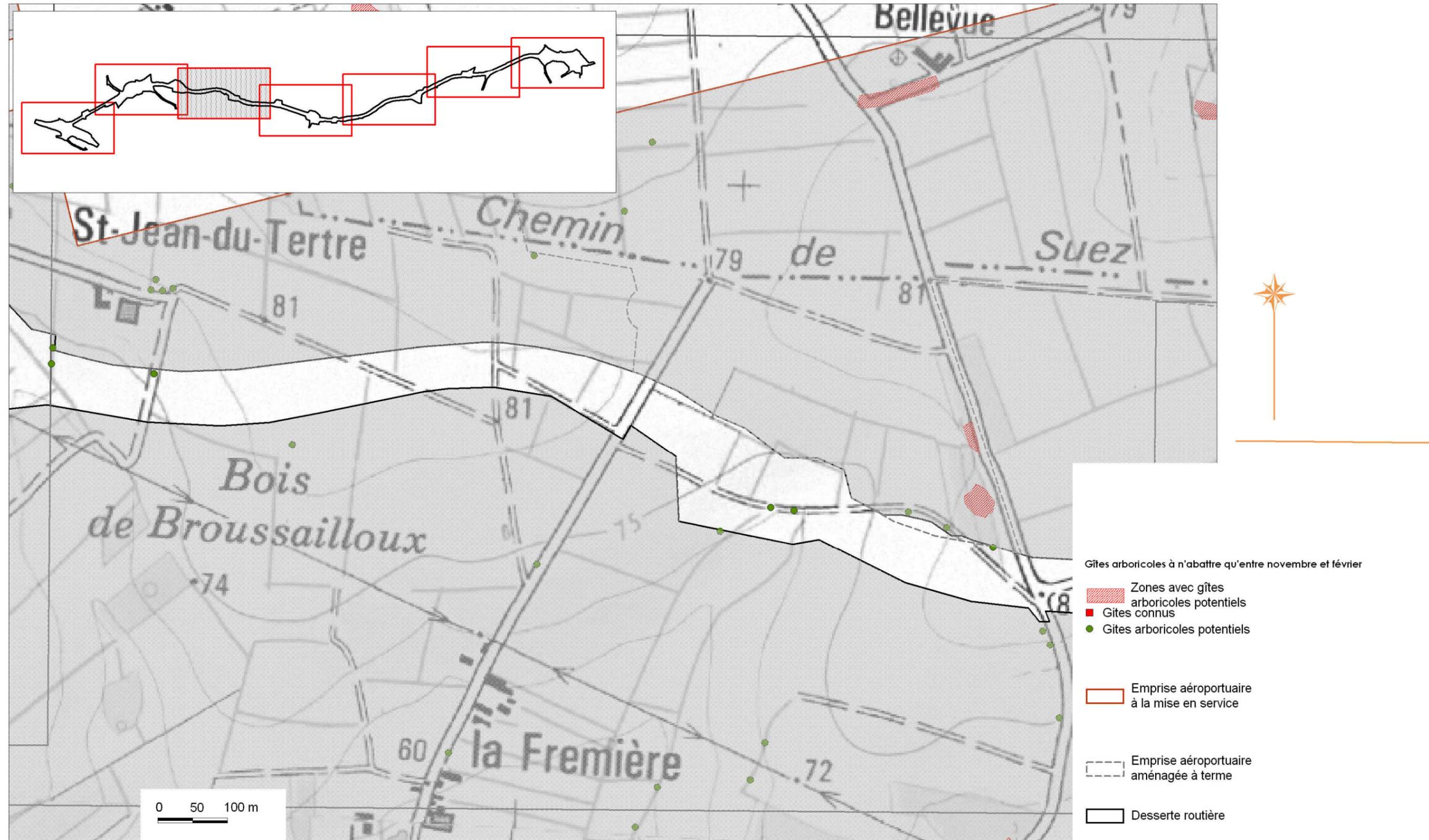
Figure 65. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte B)



Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux

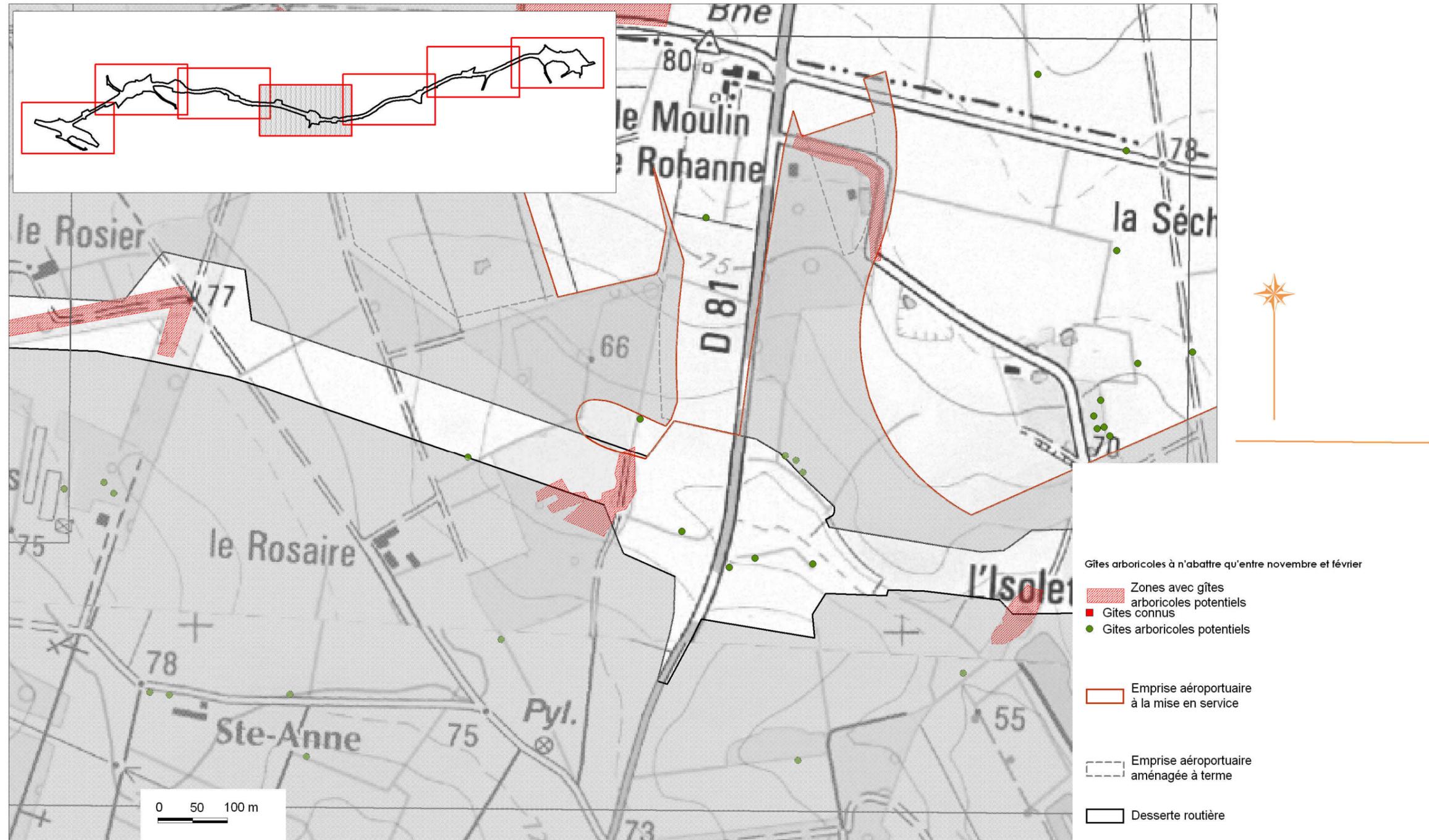
Carte C

Futur Aéroport du Grand Ouest et Desserte routière : Dossier de demande de dérogation



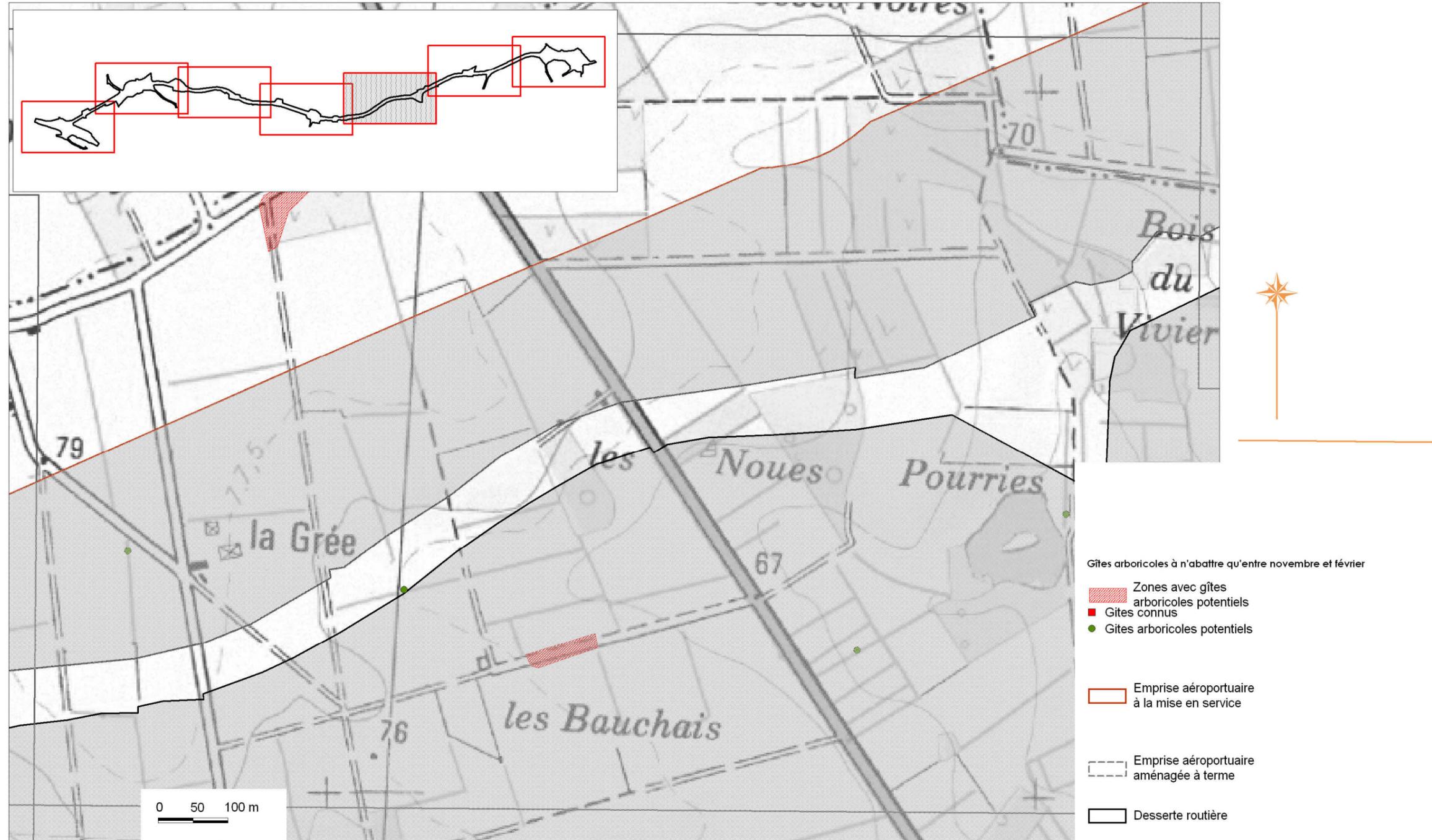
Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2011

Figure 66. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte C)



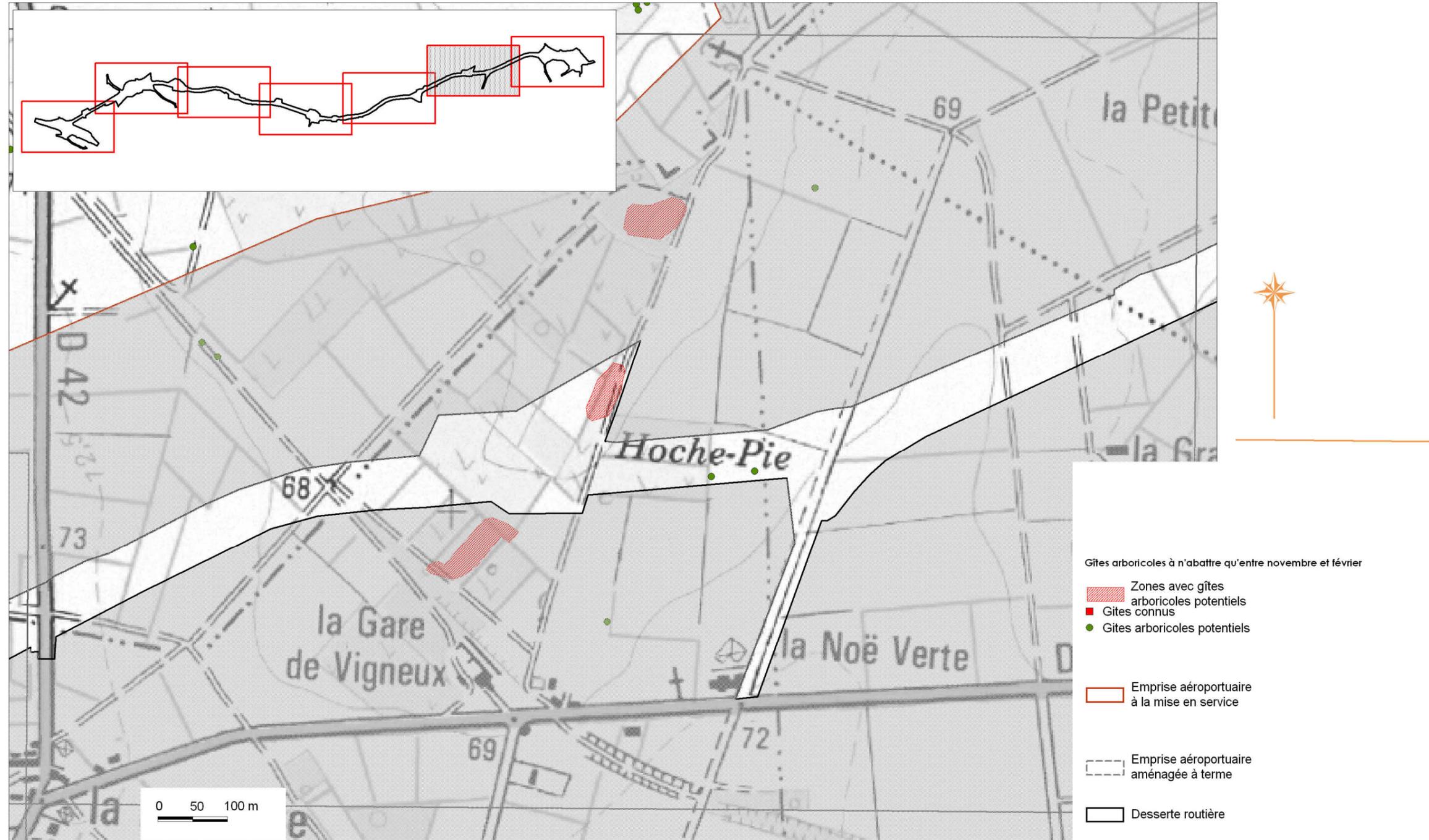
Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie: Biotope, 2011

Figure 67. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte D)



Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie: Biotope, 2011

Figure 68. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte E)



Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie: Biotope, 2011

Figure 69. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte F)



Sources : Biotope, 2011 - Sources bibliographiques
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie: Biotope, 2011

Figure 70. Localisation des gîtes arboricoles favorables aux chiroptères et faisant l'objet d'une adaptation du planning des travaux (carte G)

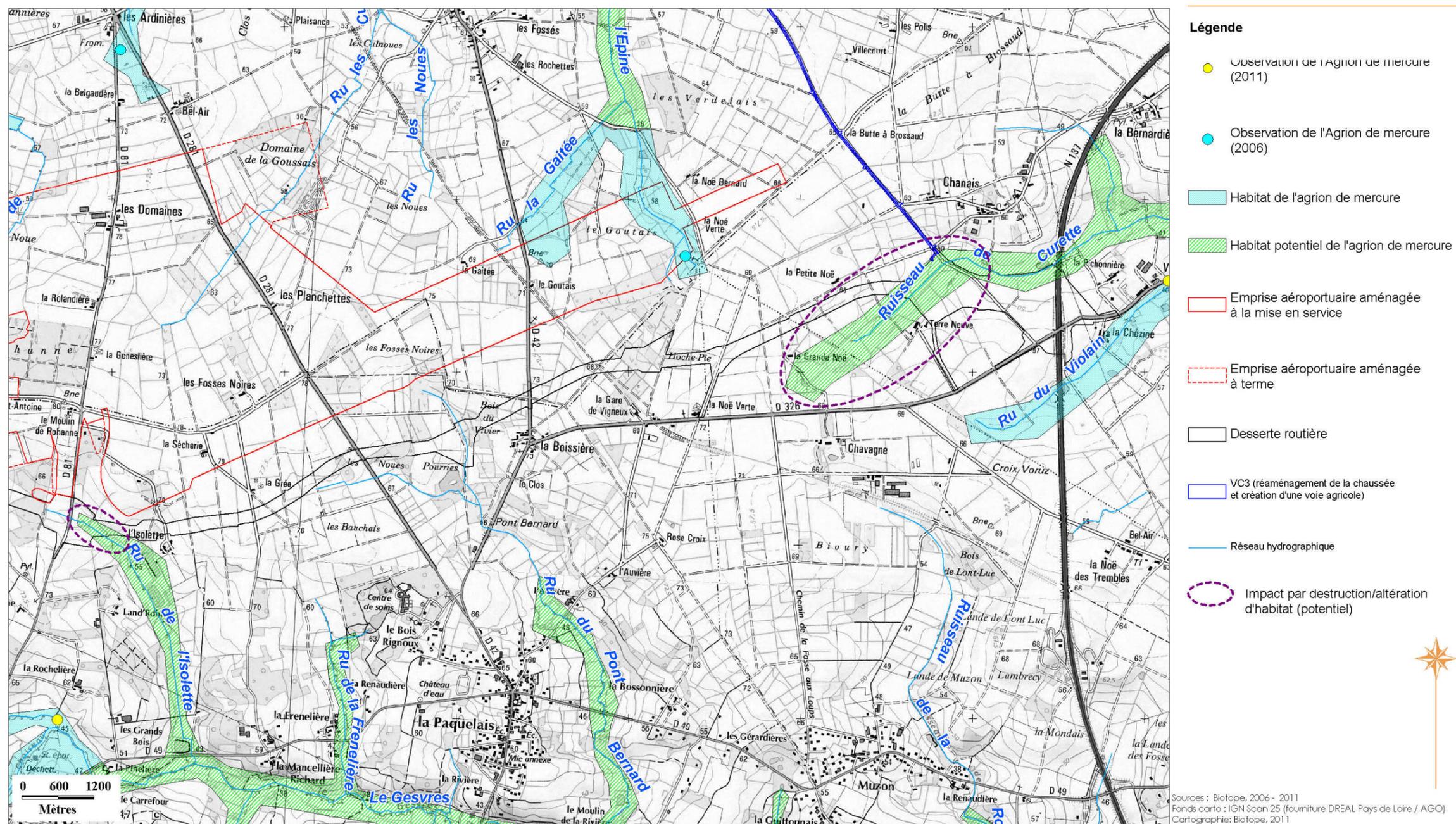
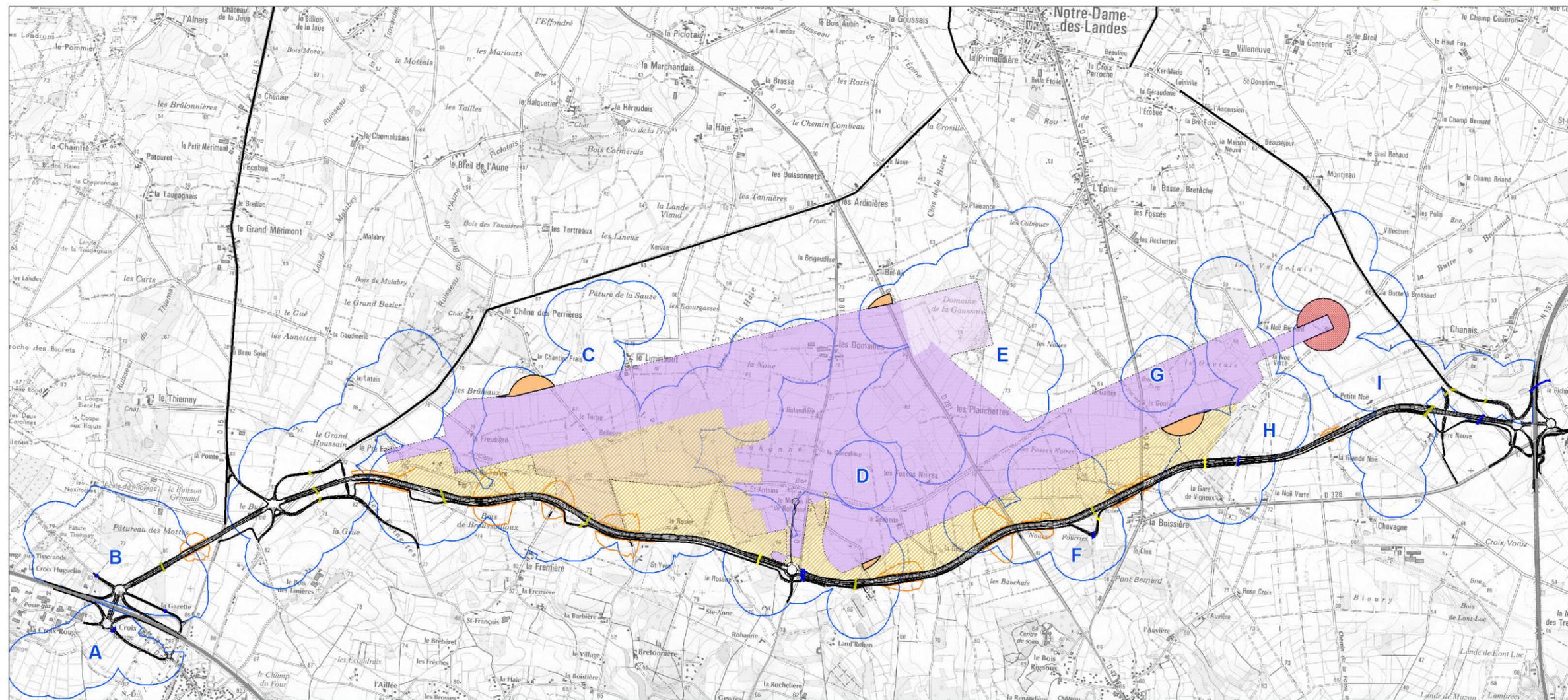


Figure 71. Impact de la desserte routière du futur aéroport du Grand Ouest sur l'Agrion de Mercure

Localisation des secteurs par type d'impact (groupe des amphibiens)

Futur Aéroport du Grand Ouest et Desserte routière : Dossier de demande de dérogation



Légende

- Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service
- Emprise aéroportuaire aménagée à terme
- Programme viaire
- Desserte routière
- Zone d'influence maximale de rabattement d'aquifère liée aux déblais (desserte)
- Zone de défrichement total
- Zones enclavées entre les aménagements et subissant un impact fonctionnel fort par isolement
- Types d'ouvrage mis en place sous voirie :
 - faune
 - hydraulique
 - mixte
- Zones dégagées de tout obstacle
- Réseaux de mares identifiés (n° du complexe)

0 600 1200 m
Echelle

Sources : Biotope, 2011 - AGO, 2011 - DREAL Pays de la Loire - CETE de l'Ouest, 2011
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourmiture DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2011

Figure 72. Localisation des secteurs par type d'impact envisagé - Groupe des amphibiens

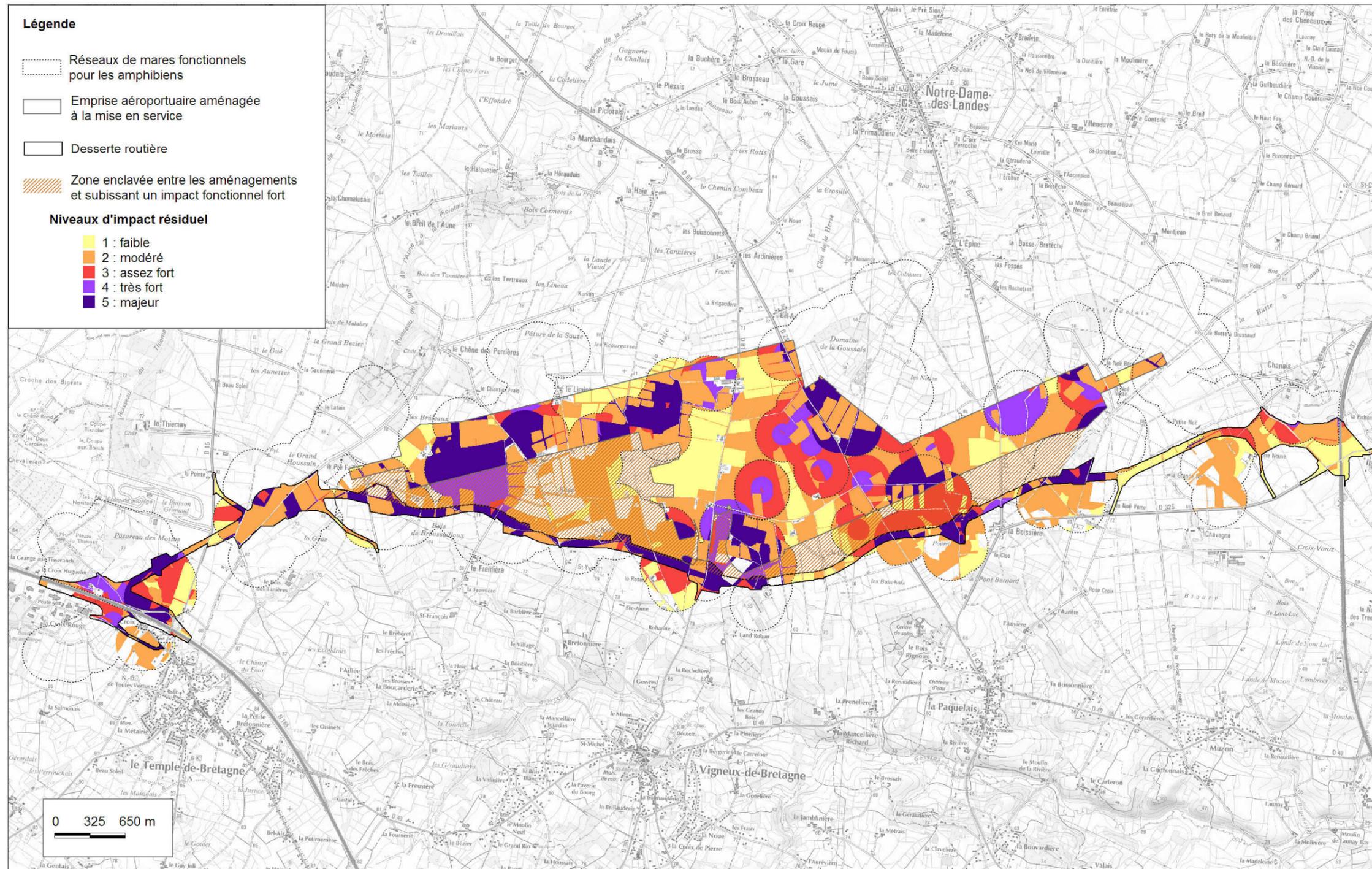
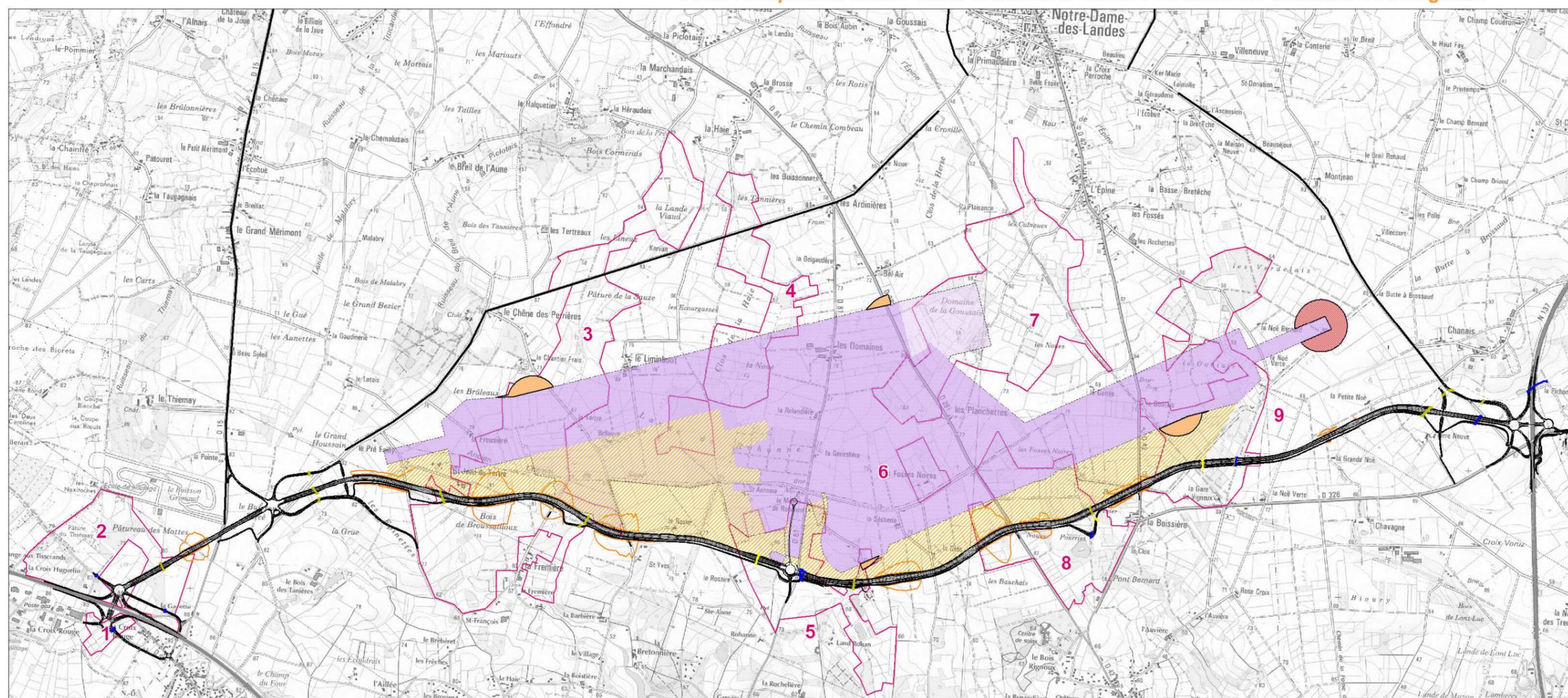


Figure 73. Niveau d'impact résiduel pour le groupe des amphibiens à l'échelle de l'aire d'étude



Légende

- Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service
- Emprise aéroportuaire aménagée à terme
- Programme viaire

- Desserte routière
- Zone d'influence maximale de rabattement d'aquifère liée aux déblais (desserte)
- Zone de défrichement total

Zones enclavées entre les aménagements et subissant un impact fonctionnel fort par isolement

Types d'ouvrage mis en place sous voirie :

- faune
- hydraulique
- mixte

Zones dégagées de tout obstacle

Zones les plus favorables aux reptiles identifiées (n° du secteur)

0 600 1200 m
Echelle

Sources : Biotope, 2011 - AGO, 2011 - DREAL Pays de la Loire - CETE de l'Ouest, 2011
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2011

Figure 74. Localisation des secteurs par type d'impact envisagés - Groupe des reptiles

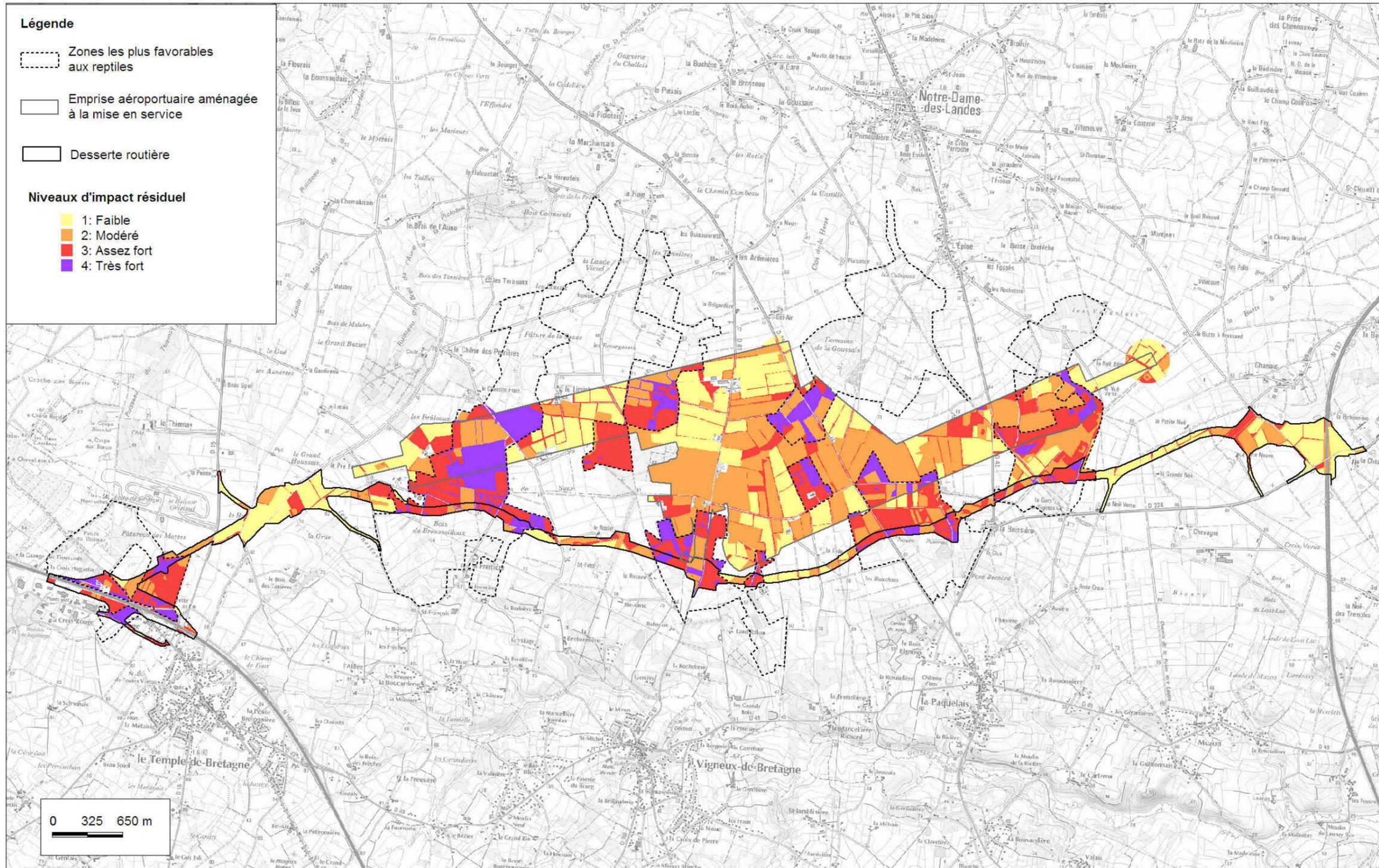
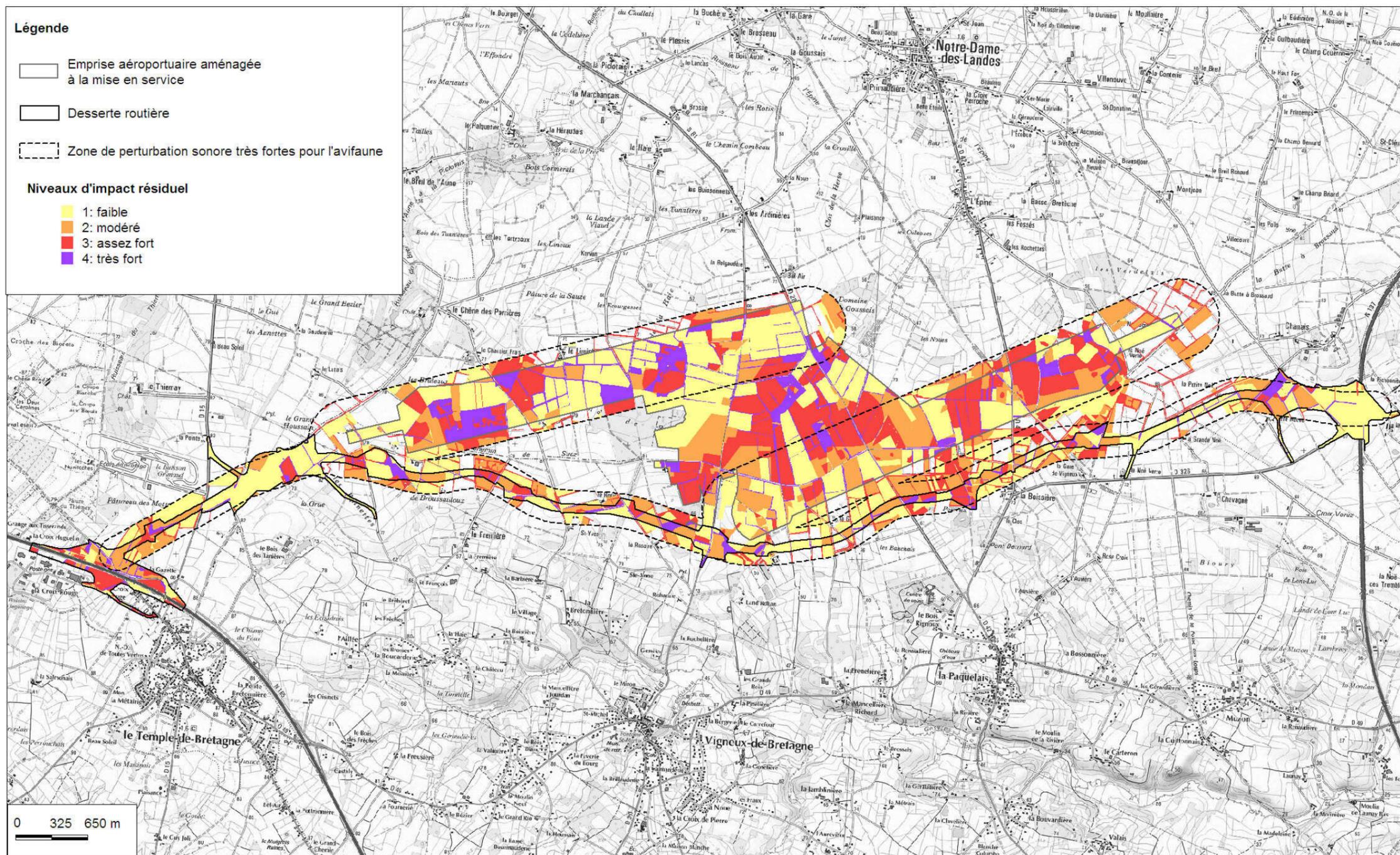


Figure 75. Niveau d'impact résiduel pour le groupe des reptiles à l'échelle de l'aire d'étude



Sources : Biotope, 2005/2006 - 2011
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2012

Figure 76. Niveau d'impact résiduel pour l'avifaune à l'échelle de l'aire d'étude

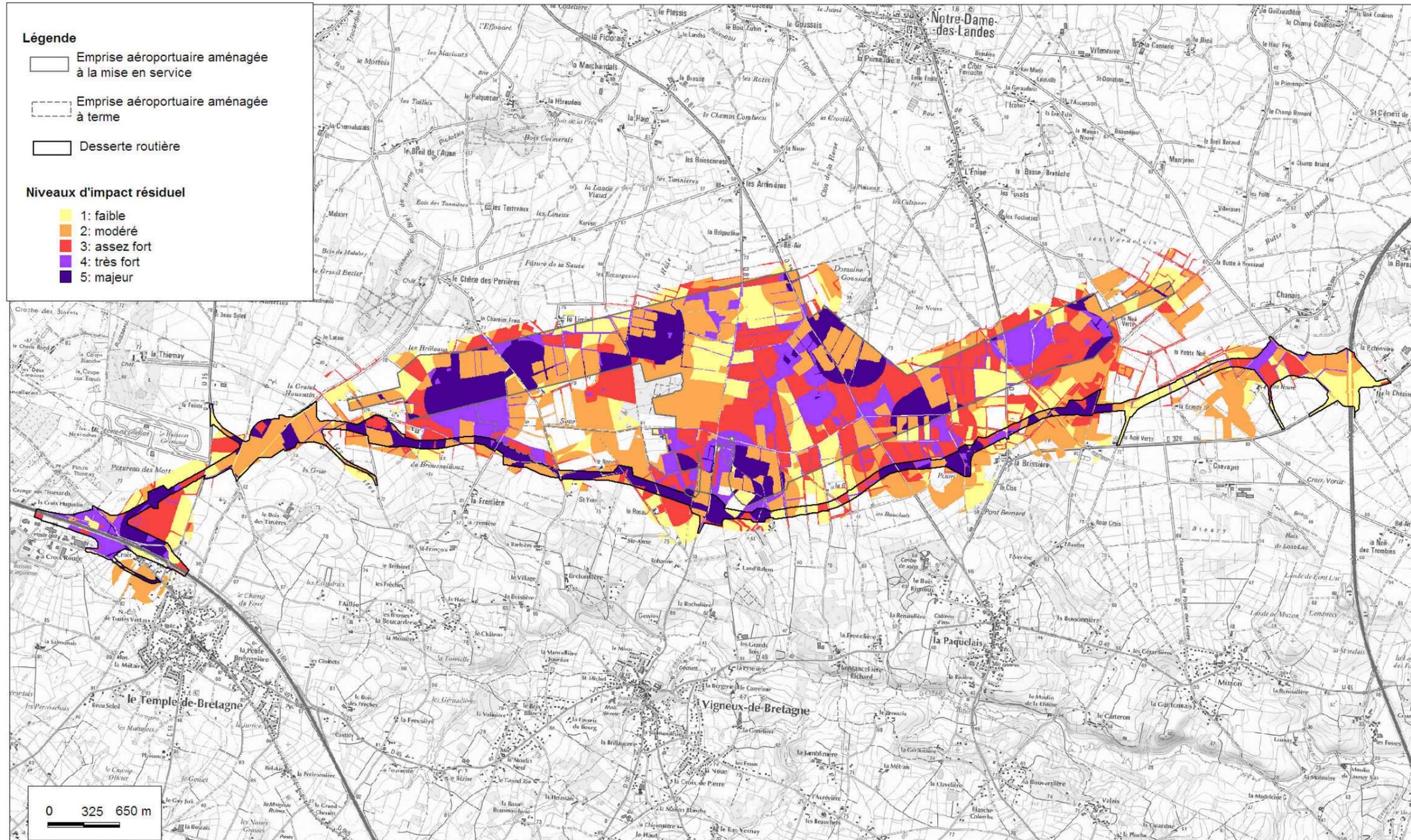


Figure 77. Niveau d'impact résiduel sur les habitats d'espèces (tous les groupes) à l'échelle de l'aire d'étude

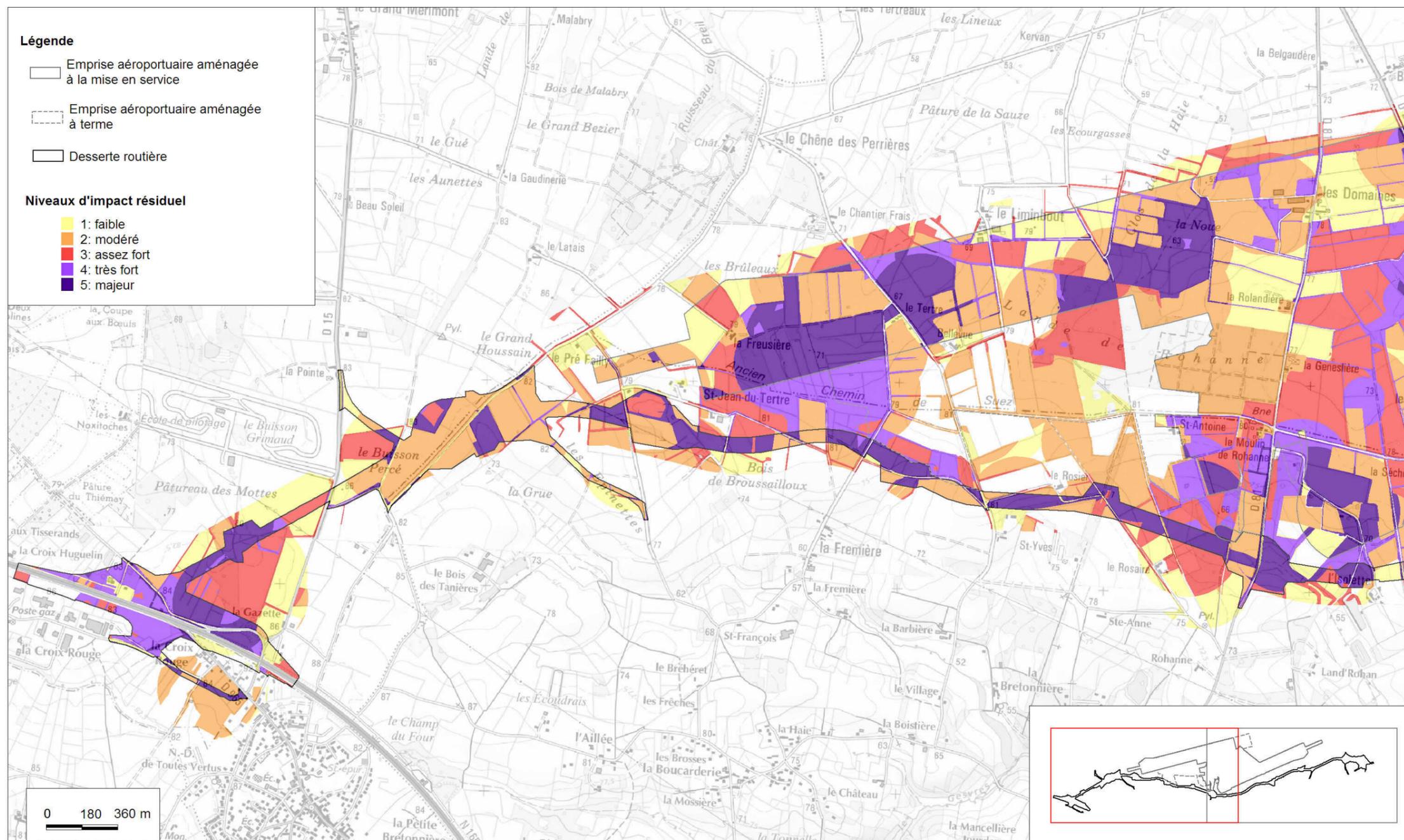
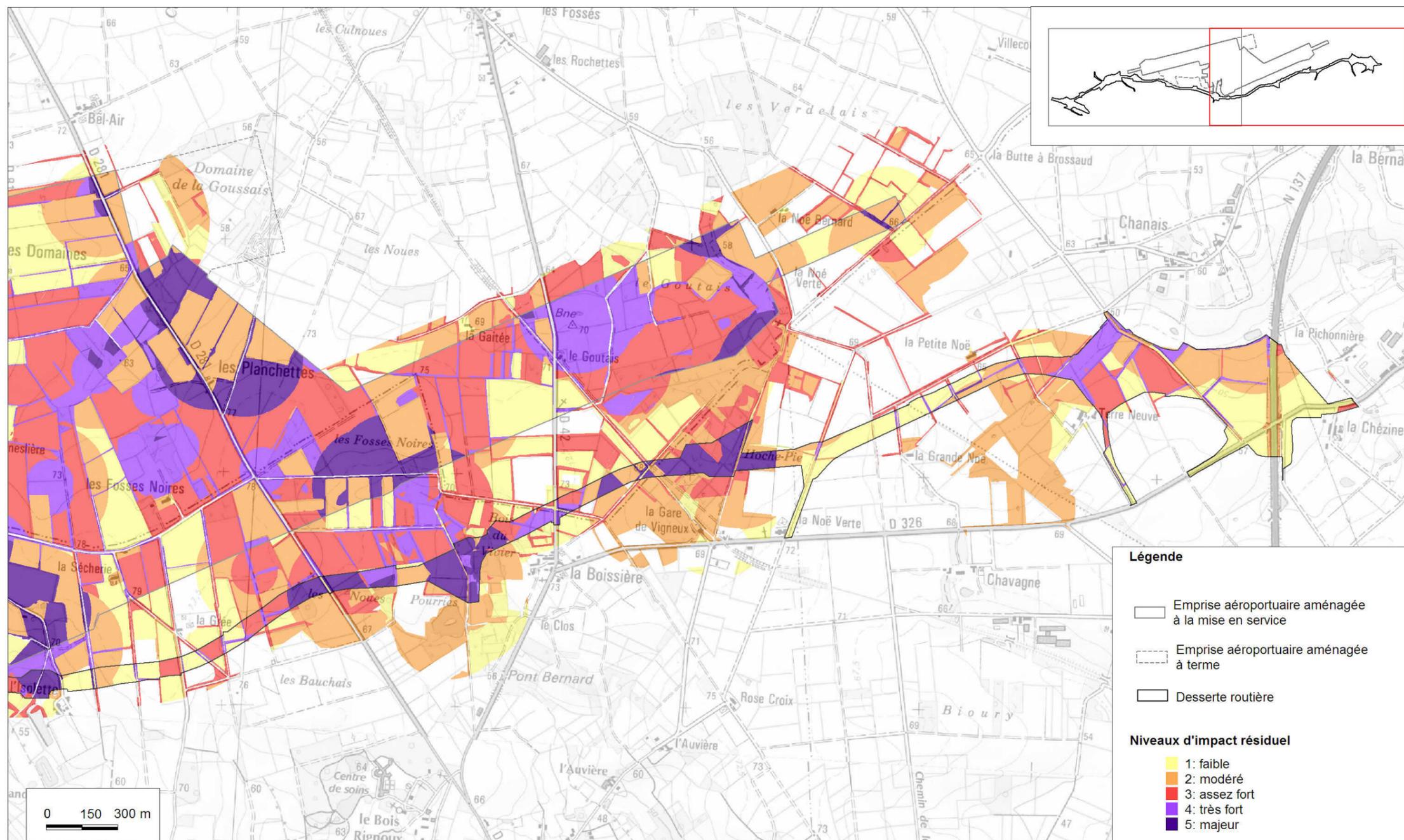


Figure 78. Niveau d'impact résiduel sur les habitats d'espèces (tous les groupes) - Zoom ouest



Sources : Biotope, 2005-2006 - 2011
 Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
 Cartographie : Biotope, 2012

Figure 79. Niveau d'impact résiduel sur les habitats d'espèces (tous les groupes) - Zoom est

Cartographie de la Piece B-2

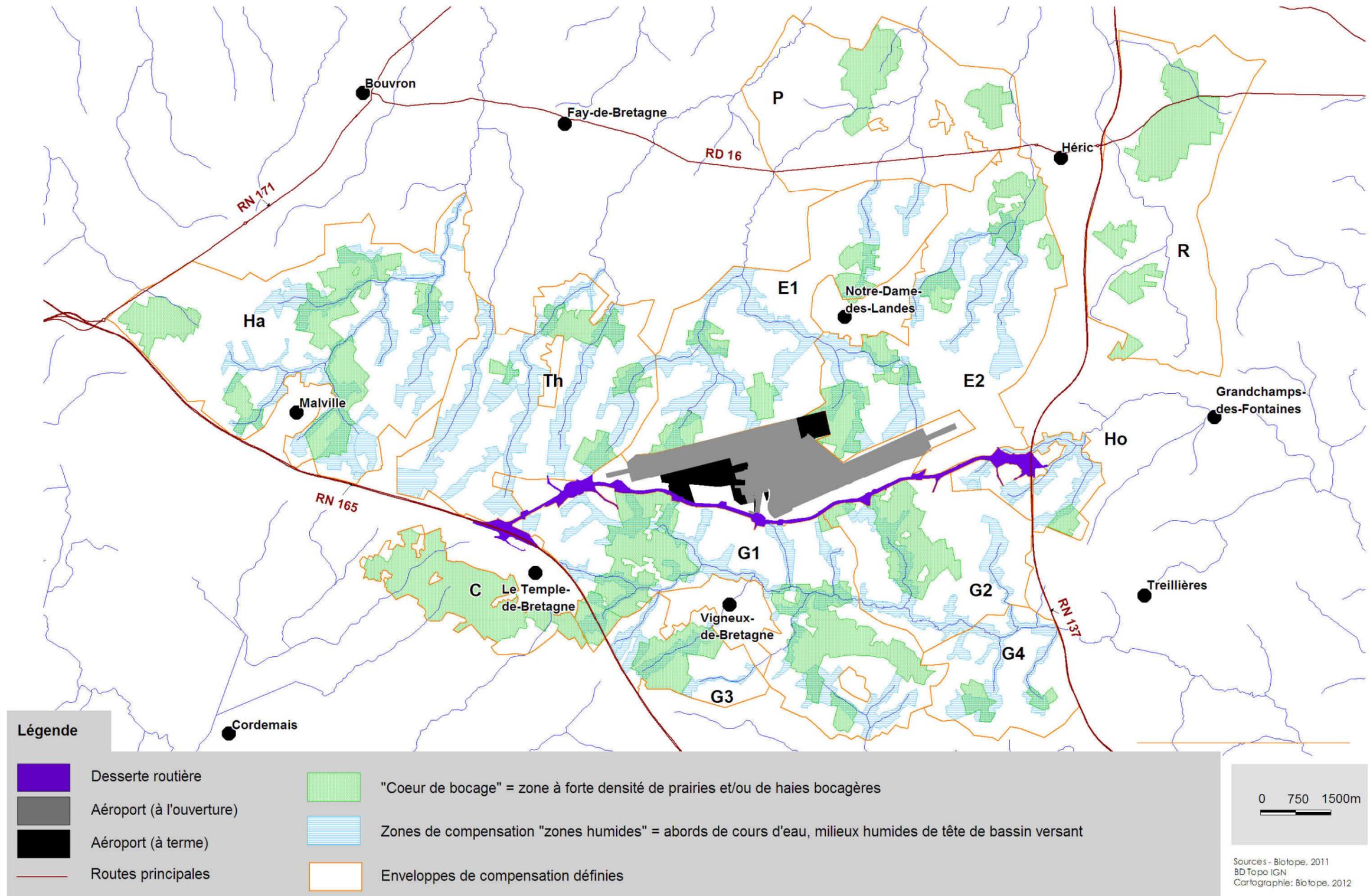


Figure 80. Localisation des enveloppes de compensation définies

Localisation des zones d'intervention des enveloppes de compensation

Futur aéroport du Grand Ouest et desserte routière : dossier de demande de dérogation

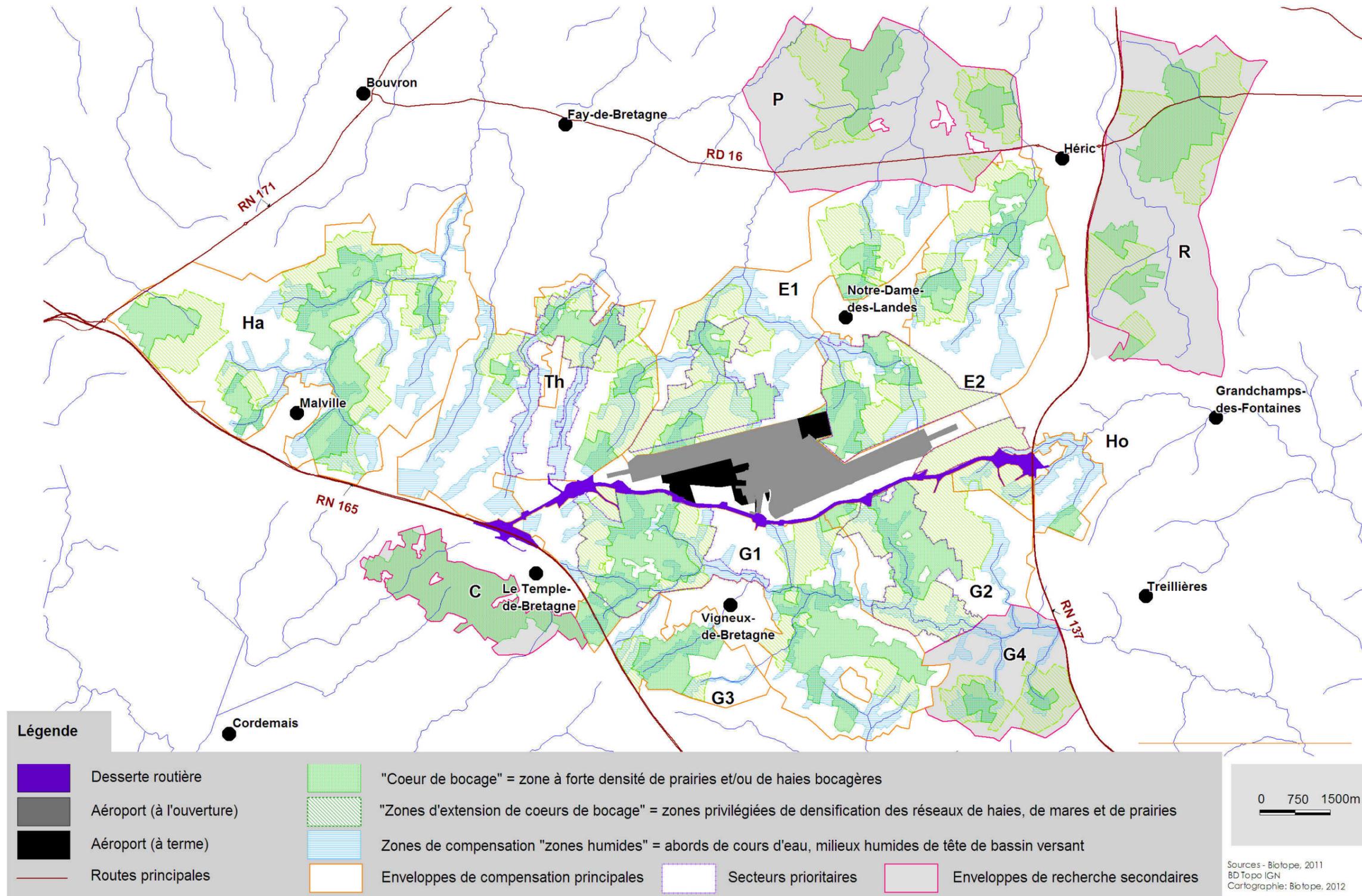
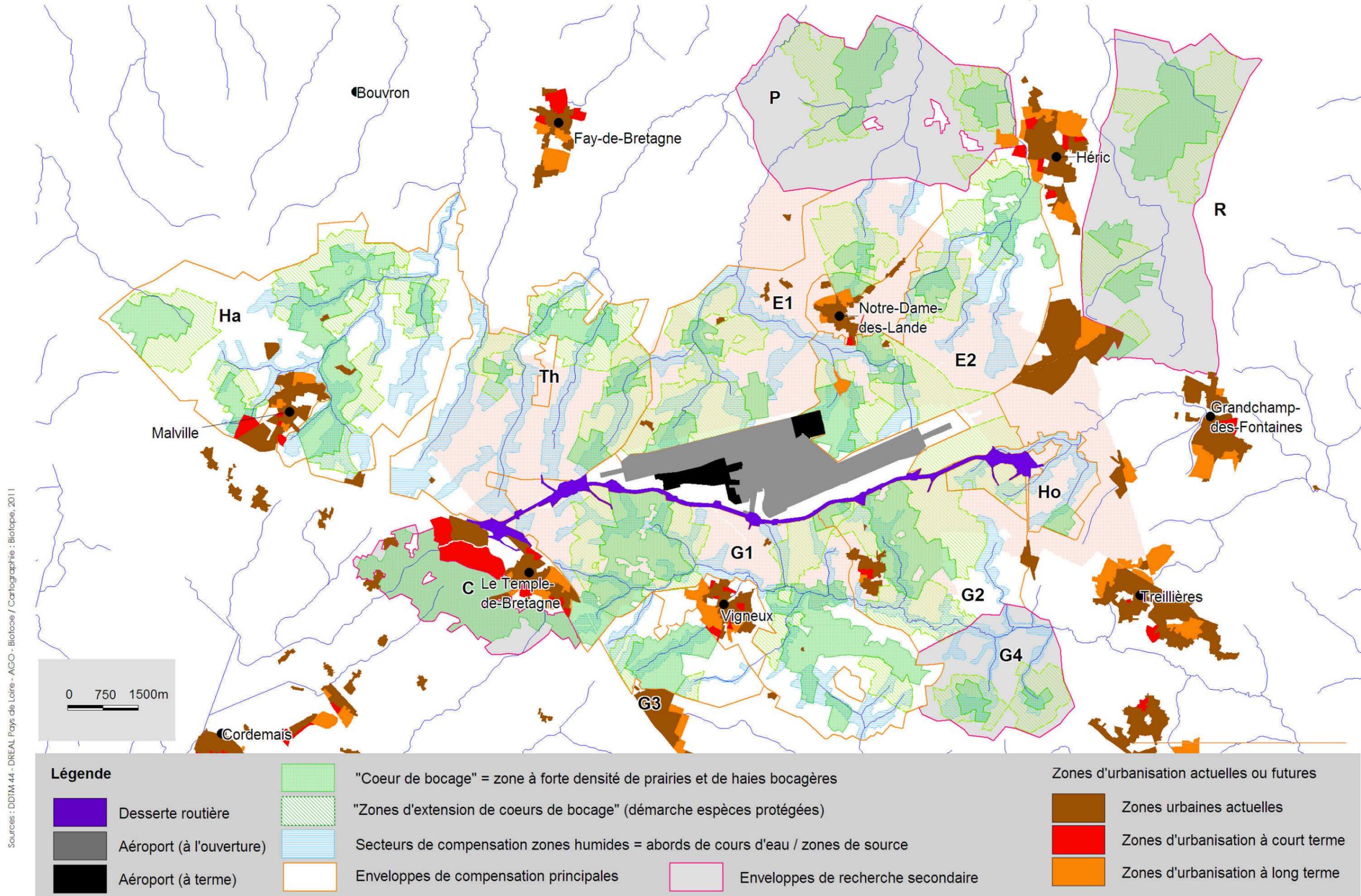


Figure 81. Localisation des zones d'intervention des enveloppes de compensation définies



Sources : DDTM 44 - DREAL Pays de Loire - AGO - Biotope / Cartographie : Biotope, 2011

Figure 82. Localisation des zones d'urbanisation existantes et futures en lien avec les enveloppes de compensation définies

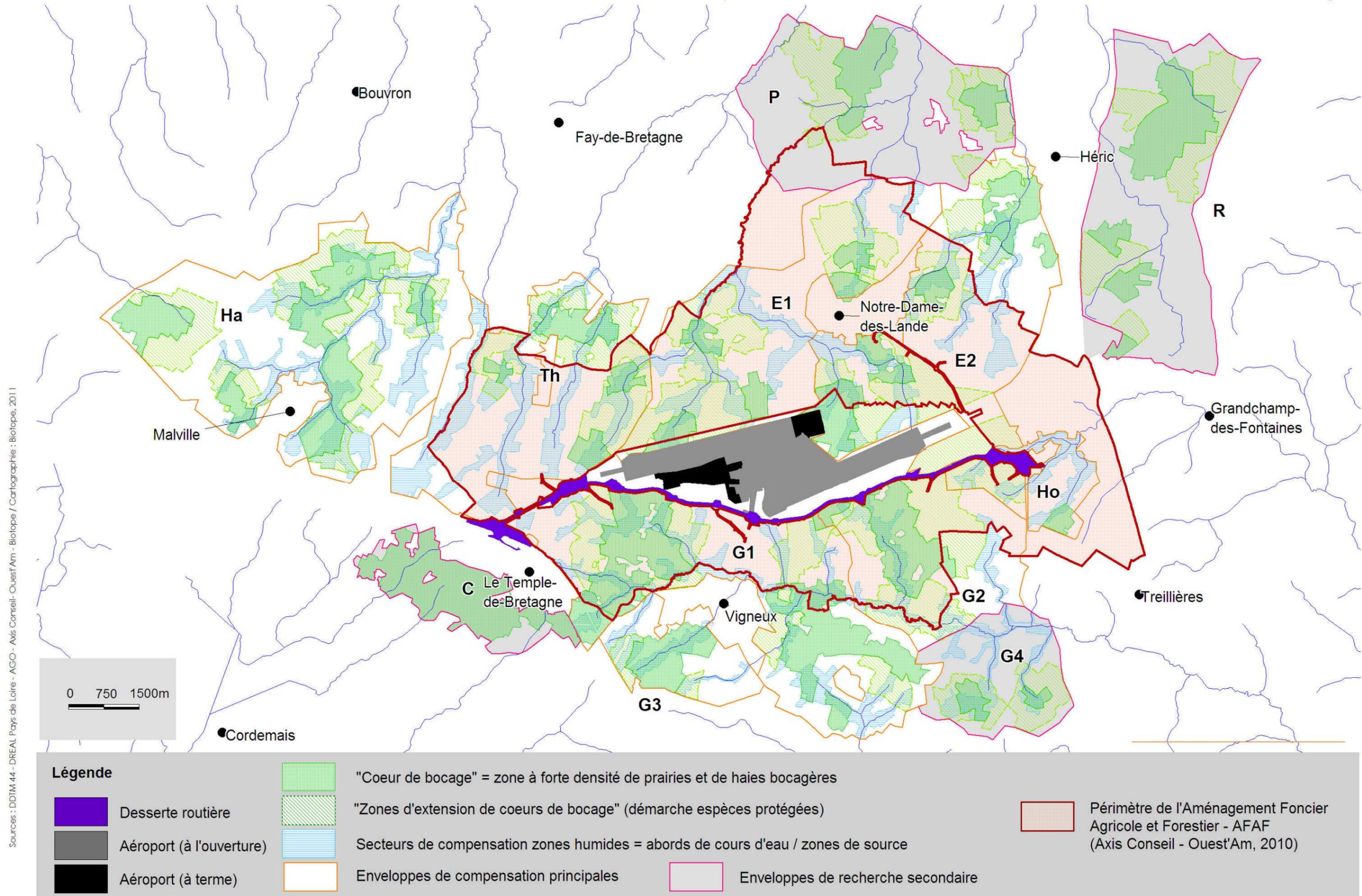
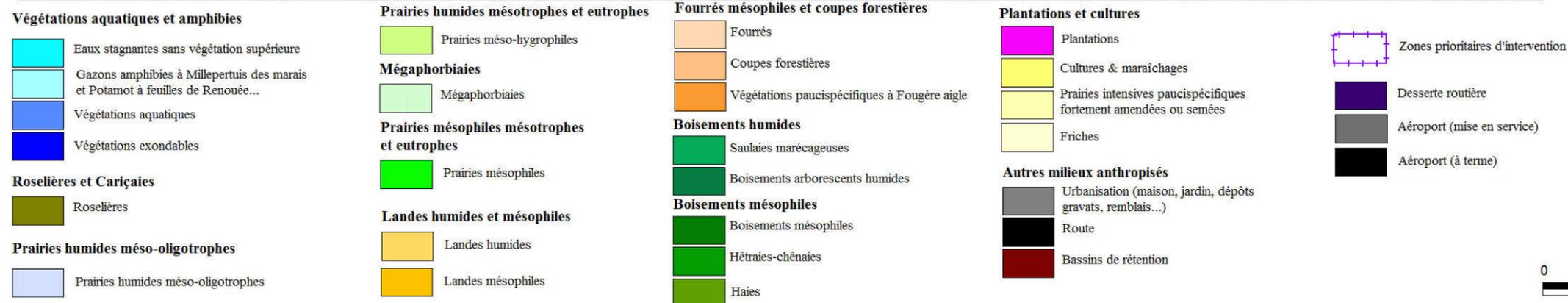
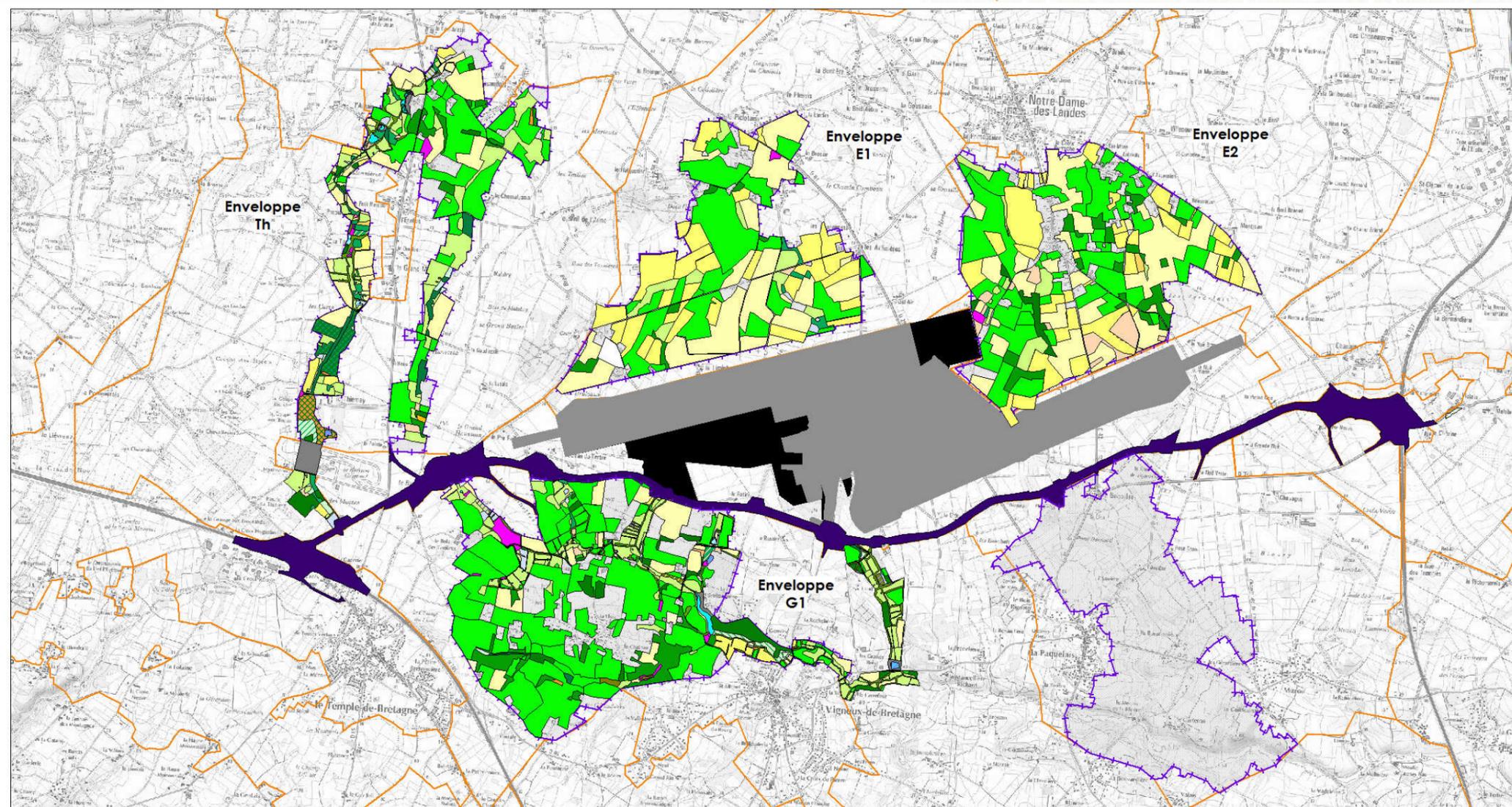


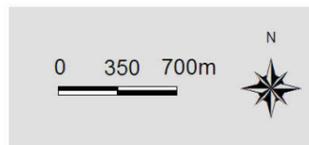
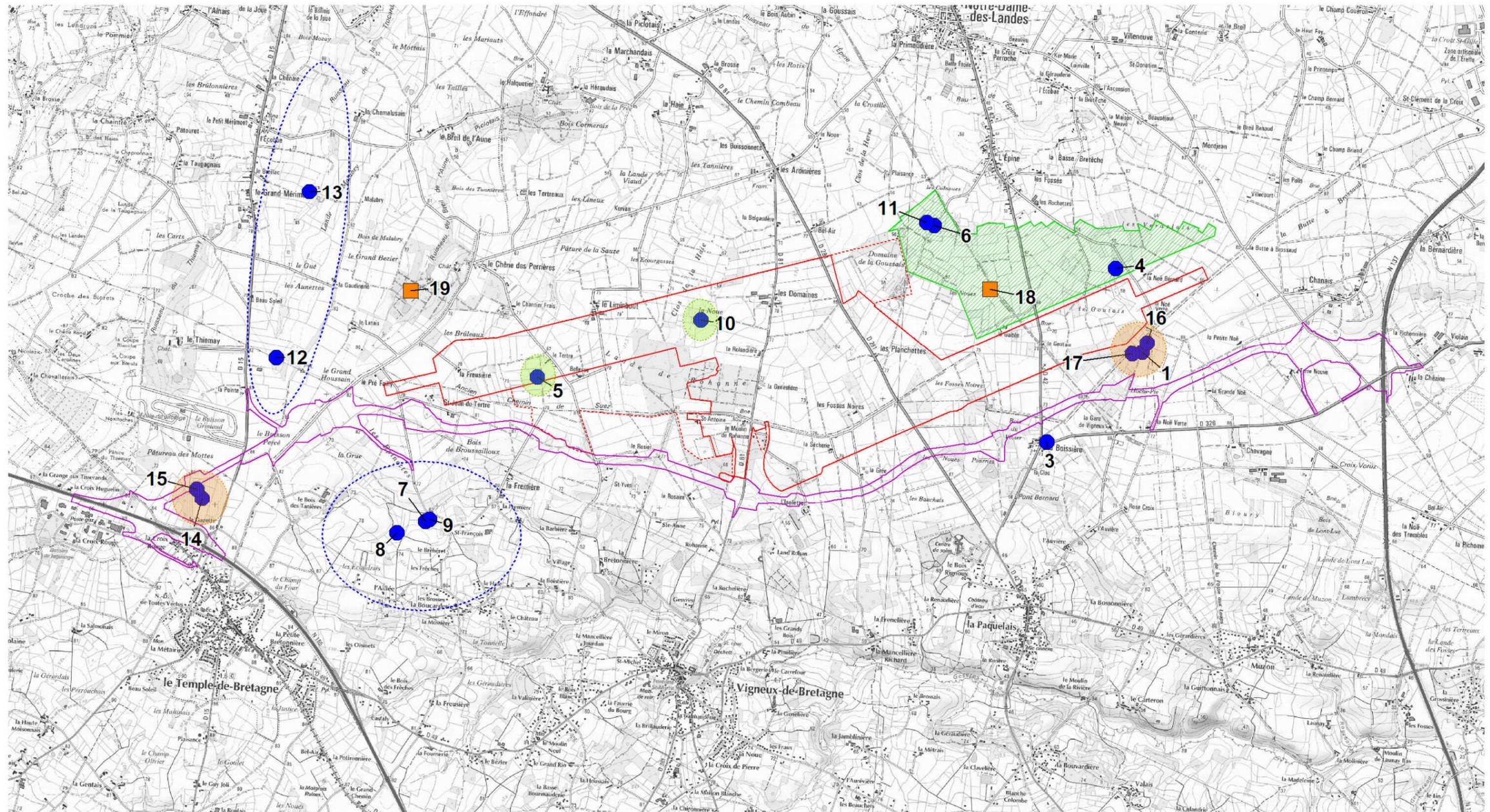
Figure 83. Localisation du périmètre d'aménagement foncier en lien avec les enveloppes de compensation définies



Sources : IGN, Sacm 25 - AGO - DREAL, PDL, Biotope 2011 - Cartographie : Biotope, 2011



Figure 84. Habitats naturels recensés au sein des zones prioritaires d'intervention des enveloppes compensatoires Th, E1, E2 et G1



Espèces floristiques protégées
dont la gestion et la protection est recherchée)

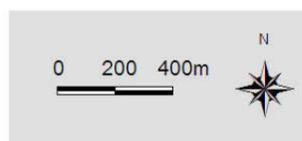
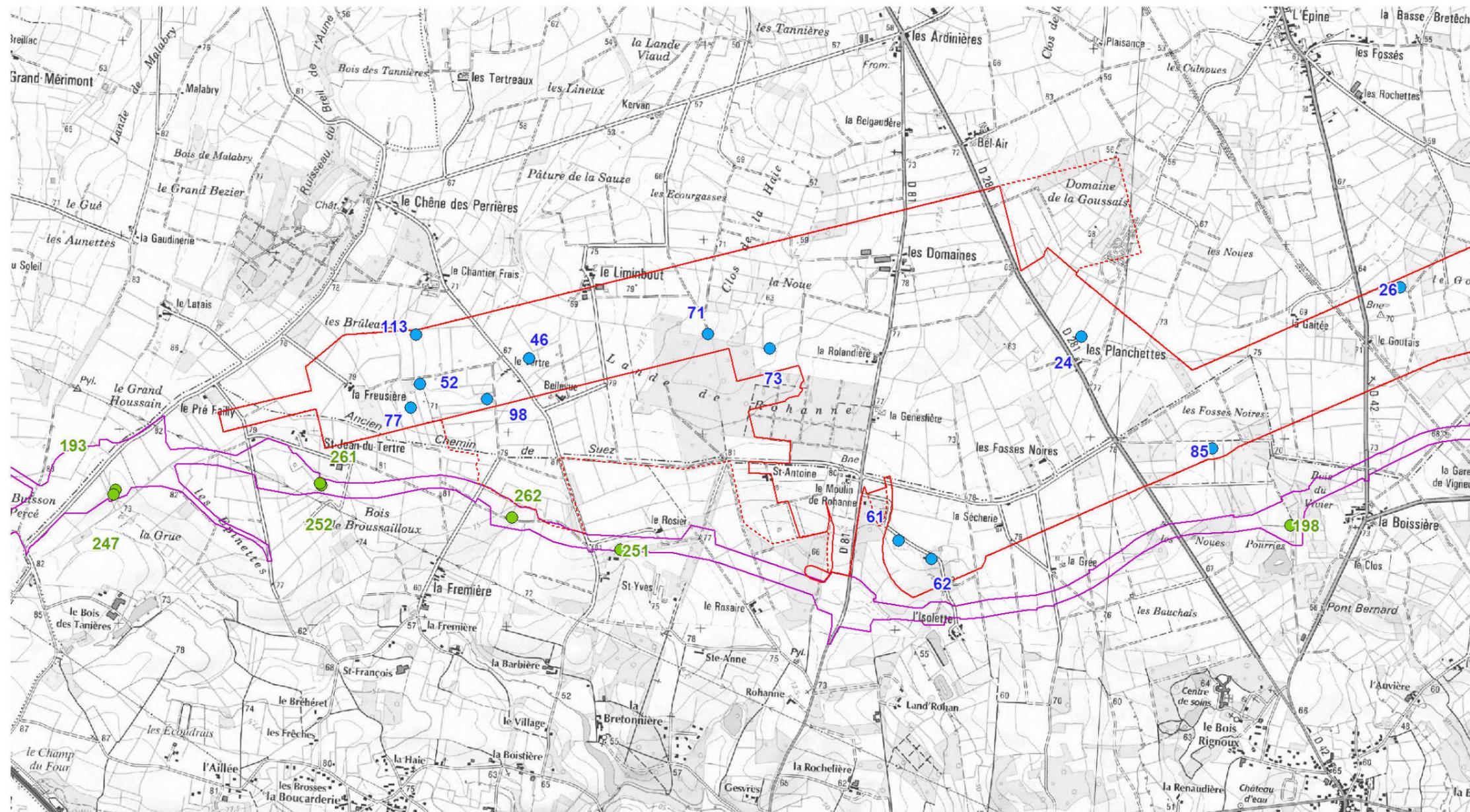
- **Lurionium natans**
- **Myrica gale**

- ▭ Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service
- ▭ Emprise aéroportuaire aménagée à terme
- ▭ Emprises de la desserte routière

- ▨ Zone nord-est : secteur de mise en œuvre de mesures compensatoires au sein des emprises de la concession aéroportuaire
- Zones privilégiées de recherche de sites favorables à la création de mares à Lurionium
- Zones de protection et de suivi en phase chantier de stations situées à proximité des zones de travaux
- Station concernée par les actions de collecte de spécimens et des vases

Figure 85. Localisation des mesures relatives au *Lurionium natans*

Sources : Biotope, 2002 - 2005 - 2011 / Dervern : 2011 - Cartographie : Biotope 2011
Fonds : IGN, Scan 25 - Fourniture : DREAL PDL 2011

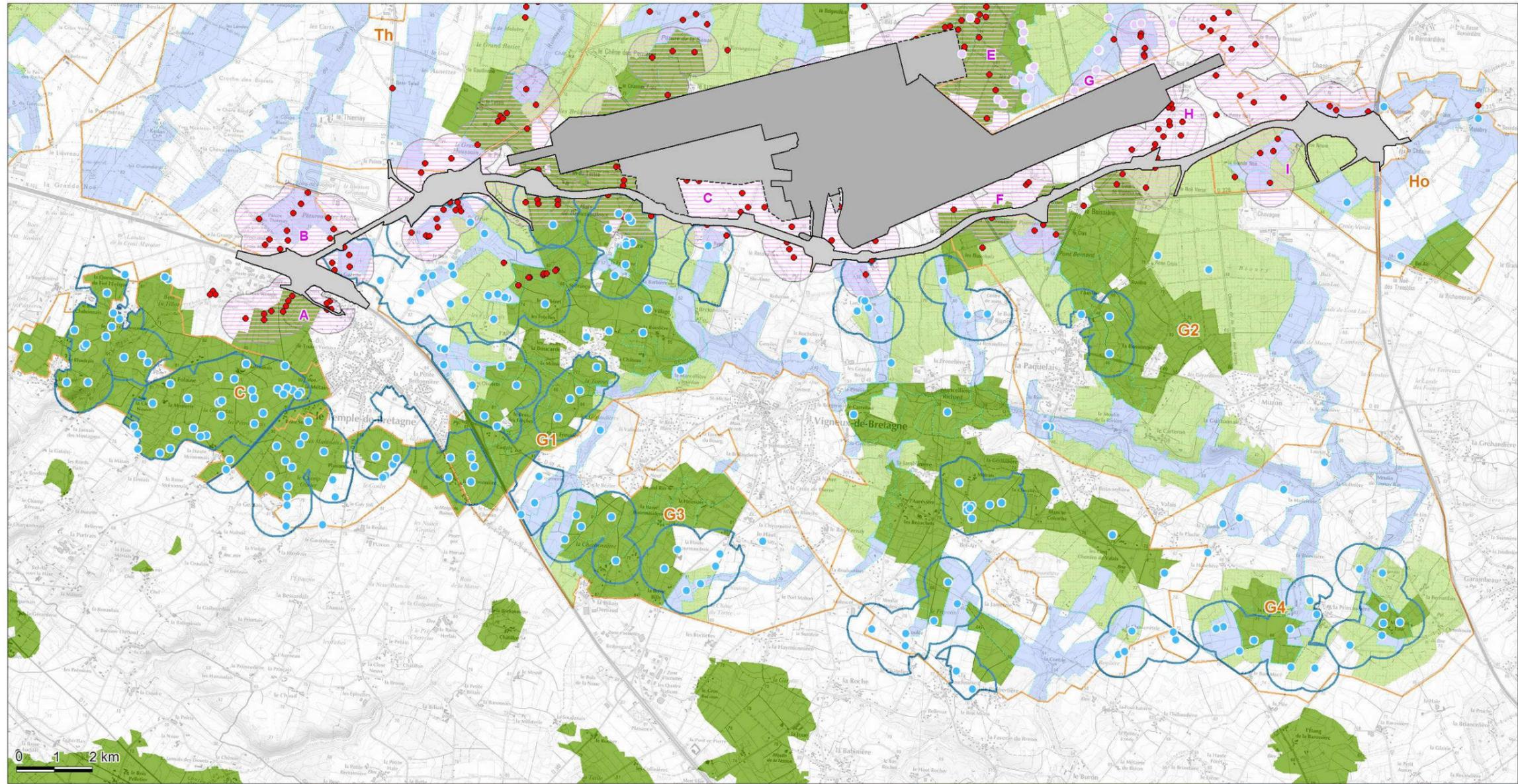


- Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service
- Emprise aéroportuaire aménagée à terme
- Emprises de la desserte routière
- Mares de collecte retenues au sein des emprises de la desserte routière (7)
- Mares de collecte retenues au sein des emprises aéroportuaires (12)

Figure 86. Localisation des mares proposées pour les collectes (et transfert) d'amphibiens - Détail



Sources : Biotope, 2011 - Cartographie : Biotope 2011
Fonds : IGN, Scan 25 - Fourniture : DREAL PDL 2011



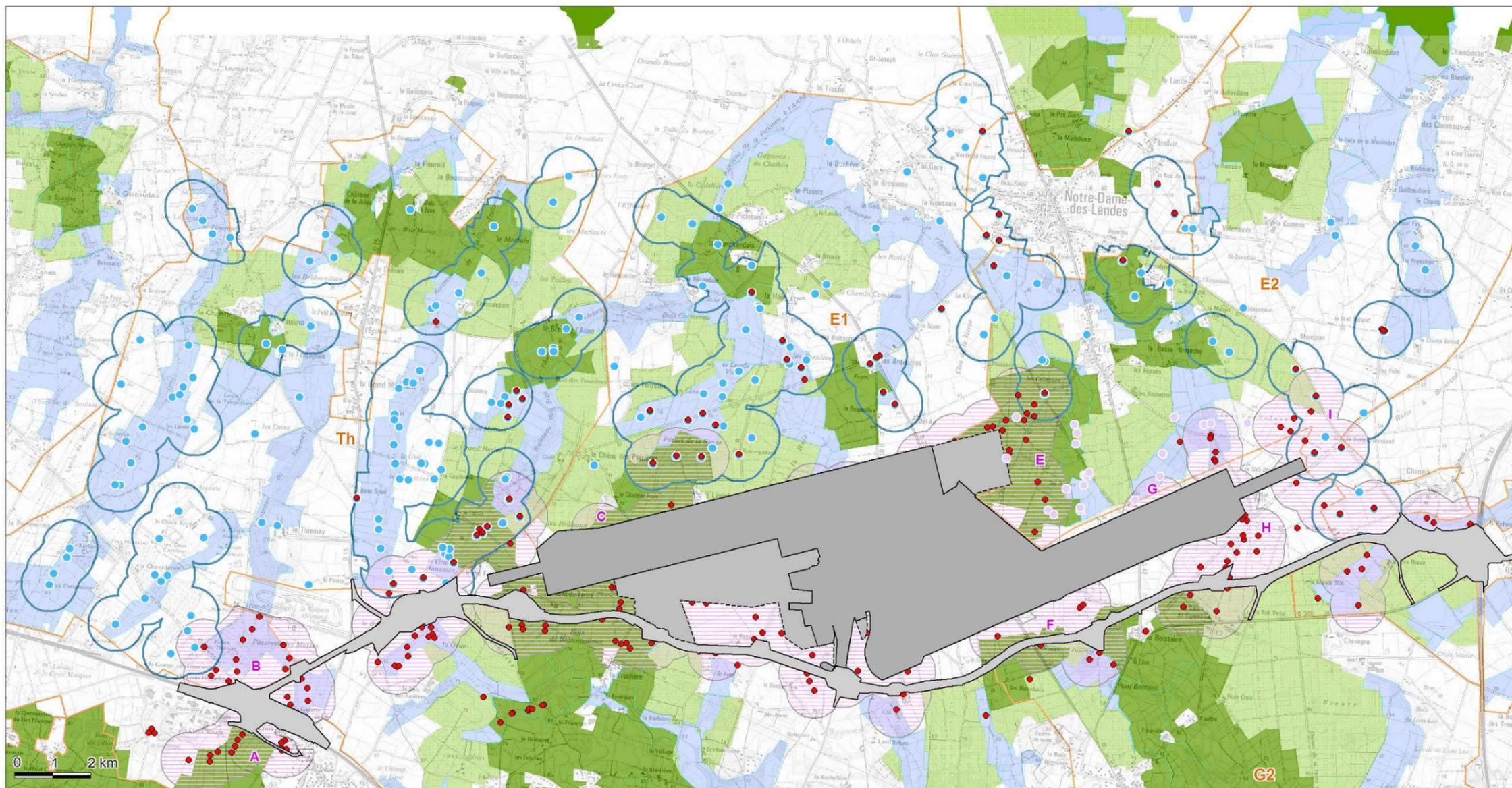
Légende

- | | | |
|---|--|---|
| Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service | Enveloppes de compensation définies (nom de l'enveloppe) | Point d'eau caractérisé (2012) |
| Emprise aéroportuaire aménagée à terme | Zones de compensation "zone humide" | Réseaux de mares identifiés sur les enveloppes de compensation |
| Desserte routière | "Coeur de bocage" identifié | Mares expertisées en 2005 - 2011 |
| | Zones d'extension de "coeur de bocage" identifiés | Réseaux de mares identifiés sur l'aire d'étude (n° du complexe) |
| | | Point d'eau récemment identifié |



Sources : Biotope, 2006 - 2008 - 2001 / Dervenn, 2012
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourniture DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2012

Figure 87. Réseaux de mares dans les enveloppes de compensation (C - G1 - G2 - G3 - G4 - Ho)



Légende

- Emprise aéroportuaire aménagée à la mise en service
- Emprise aéroportuaire aménagée à terme
- Desserte routière
- Enveloppes de compensation définies (nom de l'enveloppe)
- Zones de compensation "zone humide"
- "Coeur de bocage" identifié
- Zones d'extension de "coeur de bocage" identifiés

- Point d'eau caractérisé (2012)
- Réseaux de mares identifiés sur les enveloppes de compensation
- Mares expertisées en 2005 - 2011
- Réseaux de mares identifiés sur l'aire d'étude (n° du complexe)
- Point d'eau récemment identifié



Sources : Biotope, 2006 - 2008 - 2001 / Dervenn, 2012
Fonds carto : IGN Scan 25 (fourmière DREAL Pays de Loire / AGO)
Cartographie: Biotope, 2012

Figure 88. Réseaux de mares dans les enveloppes de compensation (Th - E1 - E2)

